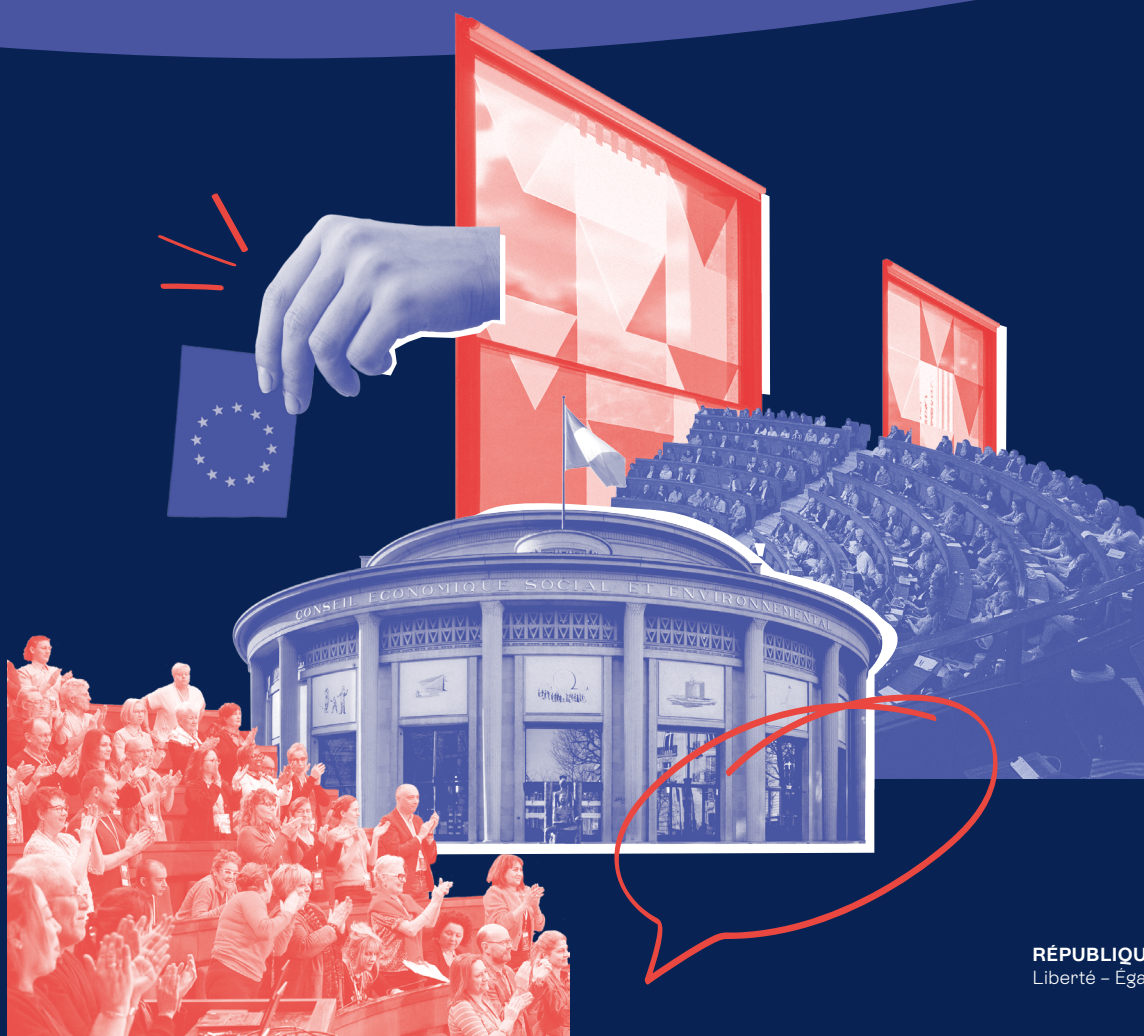


# RAPPORT *d'activité*

du Conseil économique,  
social et environnemental



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Égalité – Fraternité

MAI 2023 → MAI 2024

  
**cese**  
Conseil économique  
social et  
environnemental

Le CESE conseille  
le Gouvernement et le Parlement.  
Il représente les organisations de  
la société civile et associe les citoyens  
à la vie démocratique.

# RAPPORT *d'activité*

du Conseil économique,  
social et environnemental

mai 2023 → mai 2024



# Sommaire



PP. 4-5 | ÉDITO

« **Le politique  
doit faire avec  
la société civile** »

---

PP. 6-7 | AVANT-PROPOS

« **Qu'est-ce que  
le CESE ?** »



PP. 8-13

**À l'écoute  
de la société**

---

PP. 14-19 | FOCUS

**Les Rencontres du CESE,  
dialoguer avec la société**



PP. 20-39

**Le CESE, lieu d'innovation  
démocratique**

---

PP. 40-41 | FOCUS

**Un an de  
culture au CESE**

PP. 42-73 | POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES AVIS DU CESE

**Un an de travaux**

---



ÉDITO

# Le politique doit faire avec *la société civile*

---

THIERRY BEAUDET  
Président du CESE

---

**L**es événements de cette année nous rappellent que la démocratie ne doit pas se limiter aux élections. L'expression des suffrages ne peut suffire à résorber les fractures, clarifier et réconcilier, sans un dialogue démocratique de tous les jours, une éducation éclairée du citoyen et une capacité de la société à prendre soin des plus fragiles. En somme, la démocratie requiert une rationalité publique. Ainsi, bien que les assemblées élues et le gouvernement qui en émane soient des fondements indispensables, ils ne suffisent pas toujours pour garantir une démocratie mature.

Assemblée constitutionnelle représentant les organisations de la société civile, le CESE regroupe 175 membres. Comme les dizaines d'institutions similaires à travers le monde, il tire sa légitimité non pas du suffrage universel, mais de l'action de ses diverses composantes au service de l'intérêt collectif et de la place donnée aux citoyens engagés non comme individus, mais comme forces d'organisation et de transformation de la société. Ces forces associatives, syndicales et entrepreneuriales sont les lignes de vie de notre société.

La démocratie navigue entre conflit, dissonance et pluralisme dans la gestion des affaires humaines. Chaque jour, elle œuvre pour les canaliser et résoudre de manière pacifique les conflits dans tous les domaines de la vie sociale. Cela suppose un débat continu et apaisé pour trouver des terrains d'entente. Telle est notre mission singulière, fragile et nécessaire dans un monde trop souvent polarisé.

*« Ces forces associatives, syndicales et entrepreneuriales sont les lignes de vie de notre société. »*

Cette année, notre assemblée a contribué puissamment à la vie démocratique de notre pays. Nous avons œuvré pour la constitutionnalisation du droit à l'interruption volontaire de grossesse, participé aux États généraux de l'information initiés par le Président de la République, et organisé des débats de haut niveau sur des sujets tels que l'immigration et le travail. 27 travaux ont été adoptés, dont 7 sur saisine gouvernementale ou parlementaire, couvrant des thèmes variés comme la réussite à l'école, le logement, le travail, l'emploi, le pouvoir d'achat, la planification écologique, l'agriculture, le vieillissement, les migrations...

Nous sommes également allés plus loin en matière de participation citoyenne, comme en témoignent la définition d'un statut de citoyen participant, le succès de la Convention citoyenne sur la fin de vie et l'intégration accrue des citoyens à nos travaux. Le CESE français est à la pointe d'une nouvelle approche au niveau international : celle de la diplomatie des sociétés civiles organisées, complémentaire à la diplomatie entre États, notamment à travers les CES francophones regroupés au sein de l'UCESIF. Enfin, comme chaque année, le Palais d'Iéna a brillé grâce à des initiatives culturelles comme la seconde édition du Prix littéraire ou l'exposition Buren Pistoletto.

Je vous souhaite une belle découverte de la richesse des travaux et initiatives de notre assemblée ! ■

# Qu'est-ce que le CESE ?

## 4 GRANDES MISSIONS

### ÉCLAIRER LES POUVOIRS PUBLICS

Le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement dans l'élaboration de la politique économique, sociale et environnementale.

### ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le CESE contribue à l'évaluation des politiques publiques à caractère économique, social et environnemental.


### ASSOCIER LA PAROLE CITOYENNE

Le CESE permet à la parole citoyenne individuelle de s'exprimer pour enrichir ses travaux.

### INTERAGIR AVEC LES TERRITOIRES

Le CESE promeut le dialogue et la coopération avec ses homologues régionaux (les CESER), européens et internationaux.

Pour cela, le CESE s'appuie sur :

 **158 agents** (équivalent temps plein, mai 2024), dont

 **59%** de femmes

 **44,9 millions €** de budget

## 175 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

+ de **80** organisations de la société civile représentées

**87%** des membres n'ont jamais eu de mandat électif (territorial ou parlementaire)

**19** groupes de représentation dont un groupe dédié aux organisations étudiantes et aux mouvements de jeunesse



Le Conseil économique, social et environnemental est une des trois assemblées constitutionnelles de la République. Ses 175 membres, issus de tous les territoires et de toutes les catégories socioprofessionnelles, sont nommés par les organisations de la société civile. Entre mai 2023 et mai 2024, ils ont rendu 22 avis, 2 déclarations, 2 résolutions et 1 contribution, publiés au Journal officiel.

## 27 TRAVAUX ADOPTÉS ET PUBLIÉS

Dont 7 saisines gouvernementales et 1 saisine parlementaire



22

avis

2

déclarations

2

résolutions

1

contribution

### DE QUELS ENJEUX A ÉTÉ SAISI LE CESE CETTE ANNÉE ?

Par formation de travail chargée de la coordination des travaux :

5

Économie et finances

2

Affaires sociales et santé

3

Travail et emploi

6

Territoires, agriculture et alimentation

3

Affaires européennes et internationales

3

Outre-mer

4

Environnement

1

Éducation, culture et communication

### ENGAGEMENT RSO

#### DES ACTIONS PARTICIPATIVES POUR UN MEILLEUR IMPACT

En 2023, le CESE a poursuivi son engagement en matière de **responsabilité sociétale des organisations** (RSO). L'objectif : placer le bien-être de ses agents et le développement durable au cœur de son action. Le lancement d'un premier **budget participatif** a ainsi associé l'ensemble du personnel à la définition de 12 projets concrets visant à améliorer l'impact sociétal et environnemental de l'institution. Une **clause environnementale** est désormais intégrée dans tous les contrats du CESE pour inciter ses fournisseurs à adopter des pratiques plus responsables.



# À l'écoute *de la société*

Grâce à ses organisations membres, qui représentent des millions de Françaises et de Français, le CESE constitue un espace unique. Ses conseillers et conseillères, les experts auditionnés et un nombre croissant de citoyens y débattent des grands enjeux actuels et futurs de notre société. Baromètre des préoccupations citoyennes, cette assemblée constitutionnelle française éclaire le débat public et renforce le dialogue entre les citoyens et leurs institutions.

Le CESE, observateur et acteur  
de la *vie démocratique* .....10-11

Politiques publiques : « *Le rôle de l'utilisateur est fondamental* » .....12

Faire avancer *les grands débats de société*.....13

# Le CESE, observateur et acteur *de la vie* *démocratique*

*Par sa composition, le CESE occupe une position d'observateur privilégié au plus près des préoccupations citoyennes. Il nourrit aussi directement le débat public, notamment grâce à deux enquêtes : le Baromètre de la confiance, réalisé en partenariat avec le Cevipof, et le Rapport annuel sur l'état de la France.*

---

**L**es membres du CESE sont issus de plus de 80 organisations représentatives de tous les secteurs de la société civile organisée : associations, entreprises, syndicats... Ces organisations sont sélectionnées par décret du président de la République, sur la base d'un rapport du Premier ministre, qui veille à choisir celles qui reflètent le mieux la réalité sociale, économique et environnementale de la France. Leur proximité avec les citoyens sur le terrain permet de faire entendre au CESE leurs préoccupations, de prendre le pouls de la société, d'identifier et d'analyser les enjeux qui la traversent. Cette perspective unique s'exprime particulièrement lors de deux événements incontournables de la vie du CESE : la présentation du Baromètre de la confiance politique du Cevipof et la publication du Rapport annuel sur l'état de la France.

---

**70 %**  
*des Françaises  
et des Français  
interrogés disent  
ne pas avoir  
confiance dans  
la politique.*

---

## Mesurer l'état des liens entre citoyens et pouvoirs publics

Le CESE est partenaire du Baromètre de la confiance politique établi par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) depuis 2009. Les résultats de cette 15<sup>e</sup> édition, publiés en février 2024, révèlent une dégradation notable de la confiance des Français envers les institutions : 38 % d'entre eux se déclarent « méfiants », soit 9 points de plus qu'en 2023, un chiffre au plus haut depuis 2009. Cette défiance politique affecte le bien-être personnel des citoyens, avec seulement 17 % des répondants se déclarant « sereins », soit 11 points de moins qu'en 2023. Ces données mettent en lumière l'urgence de consolider les liens entre les citoyens et les pouvoirs publics. Le baromètre souligne ainsi l'importance du rôle de médiateur joué par le CESE : « *Les Français expriment une demande d'amélioration du système démocratique* »,

**Le 13 février 2024, le CESE a accueilli Bruno Cautrès pour présenter les résultats du dernier Baromètre de confiance politique du Cevipof.**



explique Bruno Cautrès, chercheur au Cevipof. « *Ils souhaitent que leurs demandes soient mieux prises en compte et que la démocratie vive davantage entre les élections. À ce titre, la perspective du CESE est la bonne.* »

### **Comprendre les tendances sociétales émergentes**

Publié chaque année au mois d'octobre par le CESE, le Rapport annuel sur l'état de la France permet d'appréhender l'état d'esprit et les aspirations de ses habitants afin d'identifier des pistes d'action prioritaires. Véritable diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale du pays, il s'appuie sur l'analyse croisée d'une étude du ressenti de la population réalisée par Ipsos, d'expertises de terrain et de différents indicateurs socio-économiques quantitatifs et qualitatifs. En plus de dresser un état des lieux, ce rapport permet de détecter

des signaux faibles traduisant de profonds phénomènes de société. L'édition 2023 du rapport a ainsi révélé l'ampleur du sentiment de l'éco-anxiété : huit Français sur dix ont exprimé un sentiment d'inquiétude face aux dérèglements climatiques, un indicateur au plus haut niveau jamais mesuré en France. ■



**BRUNO CAUTRÈS**  
Chercheur CNRS au Cevipof  
et enseignant à Sciences Po

*« L'approche du CESE est la bonne : il y a une demande dans le pays pour faire vivre la démocratie entre deux élections, améliorer le système et mieux prendre en compte les attentes des citoyennes et des citoyens. »*

# Politiques publiques

## « *Le rôle de l'utilisateur est fondamental* »

En 2023, le Conseil d'État a consacré son étude annuelle au dernier kilomètre de l'action publique, à laquelle le CESE a contribué. L'objectif : s'interroger sur la capacité des politiques publiques à atteindre leurs destinataires. Didier-Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État, revient sur ces travaux.

### **Quelle est la genèse de cette étude ? Pourquoi ce parti pris d'adopter le point de vue des usagers ?**

La genèse de cette étude, c'est l'expérience de la crise sanitaire. Elle a conduit à l'adoption de simplifications massives pour permettre aux services publics de continuer à fonctionner pendant cette période. Elle a montré, ce faisant, que, lorsque tous les acteurs concernés – de ceux qui conçoivent les politiques publiques à ceux qui les font vivre – discutent et se concertent, on peut vraiment modifier les choses et avoir un impact concret sur la vie des usagers et leur accès aux politiques publiques.

Adopter le point de vue de l'utilisateur permet d'abord de regarder

les politiques publiques à travers les réalités du terrain. Il s'agit de s'éloigner de ce travers qui est de vouloir transformer la norme sans s'interroger sur l'effectivité du changement pour les usagers.

### **Quel rôle doivent jouer selon vous les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ?**

Le rôle des usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est fondamental et les moyens de les faire participer sont multiples. Pour la plupart, ces moyens

### **« Adopter le point de vue de l'utilisateur permet d'appréhender les politiques publiques à travers les réalités du terrain. »**

existent déjà mais, trop souvent, ils ne sont pas pleinement employés.

Il faut un va-et-vient constant entre tous les acteurs des politiques publiques, pour qu'elles ne soient pas déconnectées des réalités et des besoins. J'ajouterais que, si penser le dernier kilomètre dès la conception des politiques publiques repose sur la participation des citoyens, cela repose également sur la connaissance des agents de proximité, des collectivités



**Didier-Roland Tabuteau**

Vice-président du Conseil d'État

territoriales, des organisations syndicales et professionnelles et des associations.

### **Pourquoi était-ce important de présenter l'étude devant les membres du CESE ?**

Justement parce que cette assemblée représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique, lesquels doivent être pris en compte à chaque étape pour franchir, en méthode, le dernier kilomètre des politiques publiques. ■



Lire l'étude complète  
[bit.ly/dernier-km](https://bit.ly/dernier-km)

# Faire avancer *les grands débats de société*

Trait d'union entre la société et les acteurs publics, le CESE s'engage pleinement dans le débat public. Entre mai 2023 et mai 2024, il a travaillé sur diverses questions de société, de la constitutionnalisation du droit à l'IVG aux enjeux de fiabilité et d'indépendance de l'information.

## S'engager pour défendre le droit des femmes

En octobre 2023, le président de la République annonce un projet de loi pour inscrire la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution. Un renforcement du droit des femmes à disposer de leur corps réclamé dès juillet 2022 par le CESE face au retour en force de la pénalisation, voire de la criminalisation de l'avortement dans le monde, et particulièrement aux États-Unis. Le CESE rappelle que, plus qu'un simple ensemble d'institutions, la démocratie est avant tout *« un processus d'émancipation des individus, de respect des droits fondamentaux, dont ceux des femmes »*. Quand la loi est adoptée par le Parlement en mars 2024, Thierry Beaudet, président du CESE, et Agathe Hamel, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, saluent *« une victoire pour les femmes françaises, et un message extrêmement important pour les femmes du monde entier »*.

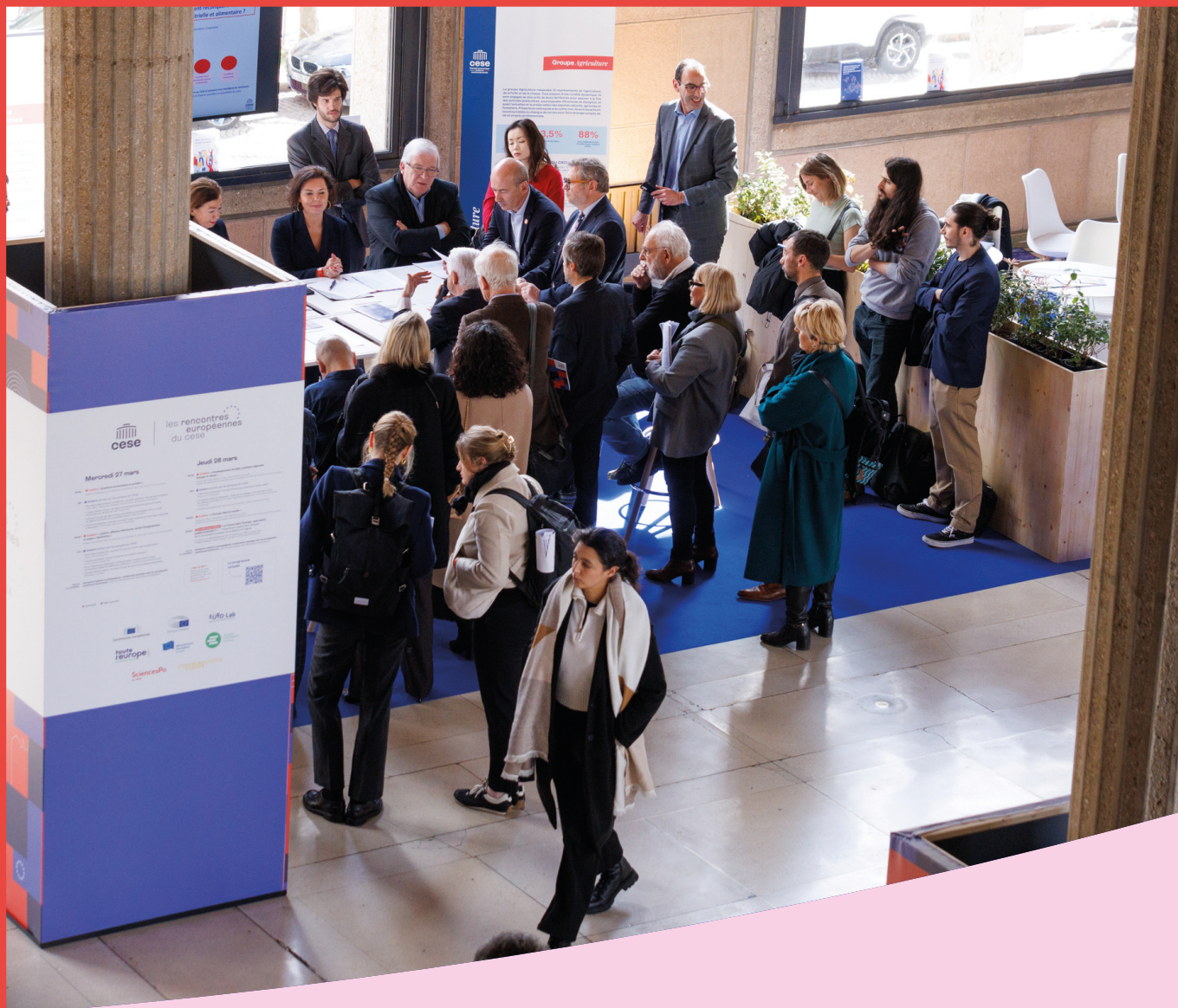
## Nourrir les débats des États généraux de l'information

Entre octobre 2023 et juin 2024, le CESE a participé aux États généraux de l'information, organisés à l'initiative

*« Reculer sur le droit à l'avortement, c'est nier le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes [...], c'est aussi se préparer à reculer sur d'autres droits. »*

Déclaration du Bureau du CESE en faveur de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution

du président de la République. L'objectif est double : établir un diagnostic sur les enjeux d'indépendance, de financement et de fiabilité de l'information, et proposer des actions concrètes. Du fait de ses liens avec la société civile, le CESE s'est imposé comme l'un des animateurs naturels des débats. L'institution a mobilisé toute son expertise pour recueillir des contributions citoyennes, qui ont nourri les travaux des groupes de travail et du comité de pilotage des États généraux. Une plateforme de participation a été mise en ligne, des journées délibératives ont été organisées avec des citoyens volontaires tirés au sort, et les discussions ont bénéficié de l'éclairage de la commission éducation, culture et communication du CESE. ■



## Les Rencontres du CESE

# *Dialoguer avec la société*

*Pour rester à l'écoute de la société, le CESE a lancé « Les Rencontres du CESE ». Ouvertes au public, ces rencontres s'appuient sur les travaux de l'institution pour mettre en perspective les grands sujets de société. À partir de données objectivées, conseillers, experts, organisations de la société civile et décideurs politiques débattent pour défricher, comprendre et contribuer aux grandes questions qui agitent le débat public.*





10 MAI 2023

## « *Le travail dans tous ses états* »

La thématique du travail inaugure cette série de rendez-vous organisés par le CESE. Dans le contexte de la réforme des retraites, l'événement prend de la hauteur sur les mutations qui s'opèrent au sein de la société française.

Les chercheurs Dominique Méda, Jean Viard et Michel Wieviorka ainsi que l'ancienne ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ont partagé leur réflexion sur la place du travail. Laurent Berger, Sophie Binet (CGT), François Hommeril (CFE-CGC), François Asselin (CPME), Jean-Christophe Repon (CAPEB), Cyril Chabanier (CFTC) et Benoît Teste (FSU) ont ensuite témoigné de leur expérience en tant que partenaires sociaux.

Enfin, des membres du CESE et des experts (économistes, sociologues, statisticiens, chercheurs, universitaires) ont échangé sur la reconnaissance du travail et son utilité, les rémunérations, l'évolution des carrières et la formation, le sens et la qualité du travail ainsi que sur l'organisation et le management.

Parce qu'il est questionné par les transformations en cours – flexibilité accrue, attentes des nouvelles générations, numérisation et défi climatique –, le travail doit rester en haut de l'agenda politique et être abordé dans toute sa complexité, en tenant compte des aspirations contemporaines, notamment sur l'équilibre des temps de vie.



27 SEPTEMBRE 2023

## « Climat : comment *financer la transition ?* »

Préservation et restauration de la biodiversité, gestion de l'eau ou encore adaptation au changement climatique : la transition écologique soulève de nombreux défis, dont celui de son financement. À l'approche du projet de Loi de finances 2024 – adoptée le 29 décembre 2023 – et de la loi de programmation énergie-climat – qui devait être votée le 1<sup>er</sup> juillet 2023 – le CESE a organisé une matinée de débats pour analyser les solutions de financement possibles de cette transition.

Trois tables rondes, animées par Jean-Marc Vittori (*Les Échos*), ont abordé les outils de financement, l'accès des entreprises et des ménages à un « bouclier tarifaire », ainsi que les conditions pour une transition écologique réussie. En effet, sans acceptation des mesures ni partage équitable des efforts, l'impact des stratégies de financement visant à lutter contre le changement climatique restera limité : il est donc crucial de cultiver le dialogue.



7 DÉCEMBRE 2023

## « *L'immigration, parlons-en !* »

L'immigration agite le débat public dans toutes les démocraties, en particulier en France. Ce débat s'est intensifié ces dernières années, avec la guerre en Ukraine et le conflit israélo-palestinien. Le CESE s'est emparé du sujet, source de tensions, pour en faire le thème de cette troisième édition des Rencontres. L'objectif : poser les faits et débattre de manière constructive.

François Héran, professeur et titulaire de la chaire « Migrations et sociétés » au Collège de France, a ouvert le débat par un état des lieux de l'évolution globale de l'immigration en Europe. Contrairement aux idées reçues, la France n'est pas le pays qui enregistre le plus grand nombre de demandes d'asile.

Économistes, historiens, sociologues, membres du CESE et acteurs de terrain ont poursuivi la discussion au cours de trois tables rondes, abordant différents aspects liés à l'immigration : sa gestion au niveau européen et son apport à l'économie française, notamment dans les secteurs en tension fortement dépendants de la main-d'œuvre étrangère (bâtiment, aide à la personne...).

27 ET 28 MARS 2024

## Les Rencontres européennes

Alors que les politiques européennes façonnent notre quotidien, le CESE a réuni personnalités politiques, universitaires, chercheurs et acteurs de la société civile pour échanger sur l'Europe en prévision des élections européennes du 9 juin. Les discussions visaient à sensibiliser et à éclairer les citoyens, souvent déroutés par la complexité des enjeux supranationaux, sur l'importance des institutions européennes.



De gauche à droite : Stéphanie Yon-Courtin (Renew), Pierre Larrourourou (Socialistes et Démocrates), Manon Aubry (La Gauche européenne), Madjouline Sbai (Les Verts) et France Jamet (Identité et Démocratie) sont auditionnés sur les questions économiques et sociales par les conseillères et conseillers du CESE, du CES européen et des CESER.

### Deux journées d'auditions, de débats et d'échanges avec des parlementaires européens

Les politiques européennes orientent nombre de politiques publiques – économiques, environnementales, de santé, d'immigration... – et ont un impact direct sur la vie des Françaises et des Français. C'est pourquoi 21 eurodéputés et candidats aux élections européennes

de différentes orientations politiques ont rendu compte de leur bilan ou exposé leur programme pour la prochaine mandature devant les membres du CESE, du CES européen et des CESER, sur quatre grandes thématiques : « Questions économiques et sociales », « Justice, affaires intérieures, droits fondamentaux et enjeux migratoires », « Développement durable, politique régionale, énergie et climat » et « L'Europe dans le monde ».

Les participants aux Rencontres européennes ont pu prendre part à de nombreux ateliers pédagogiques dans la salle hypostyle du Palais d'Iéna.

## 1 électeur européen sur 2

a voté aux élections européennes en 2024

Source : Parlement européen



Pour préparer ces auditions, le CESE a sollicité le GIS Eurolab, un groupe de chercheurs spécialisés en études européennes qui a produit plusieurs notes dressant le bilan de la mandature sortante sur les différentes thématiques abordées.



Lire la note  
du GIS Eurolab  
[bit.ly/Eurolab](https://bit.ly/Eurolab)

### Rapprocher les citoyennes et les citoyens de l'Union européenne

Pour décrypter les principaux enjeux du scrutin, les conseillers et conseillères du CESE ont également organisé des ateliers sur différentes thématiques liées à l'impact de l'UE sur le quotidien des Européennes et des Européens. Au programme : *Green deal* et biodiversité, Europe de la santé, ou encore valeurs démocratiques européennes...

À leurs côtés, la Commission européenne, le Parlement européen, le média Toute l'Europe, le Mouvement européen, les Jeunes européens, Sciences Po alumni et Confrontations Europe ont proposé animations, expériences et activités immersives pour faire comprendre de manière ludique et pédagogique le fonctionnement de l'Union européenne.

### Une participation citoyenne européenne

En amont du scrutin européen, une grande soirée électorale paneuropéenne s'est tenue le 23 mai. Chaque pays de l'Union a dû constituer un panel citoyen dans l'objectif d'élaborer les questions qui ont ensuite été posées aux candidats têtes de liste durant cette grande soirée. Pour la France, c'est le CESE qui a été chargé de former ce panel et d'aider les citoyens dans la formulation des questions. ■



 **Convention  
Citoyenne Cese**  
sur la fin de vie



**Les Contemplées**  
PAULINE HILLIER

“ D'une bande de tueuses,  
voleuses et petites délinquantes,  
j'ai reçu la plus magistrale  
des leçons d'humanité. »

# Le CESE, lieu *d'innovation démocratique*

*Depuis sa création, le CESE ne cesse d'expérimenter, d'innover et d'affiner ses méthodes pour élargir la participation citoyenne au niveau national et international. Grâce à ses dispositifs participatifs inclusifs et à ses outils numériques, il permet aux citoyennes et citoyens de contribuer pleinement à la vie démocratique et d'imaginer des solutions concrètes aux enjeux qui impactent leur quotidien.*

Le CESE, initiateur  
de *méthodes démocratiques*..... 22-27

Le CESE, lieu d'expression  
de la *parole citoyenne* ..... 28-35

Le CESE, pilier  
d'une *gouvernance ouverte* ..... 36-37

Le CESE, acteur  
de la *démocratie internationale*..... 38-39

# Innovier pour faire vivre *le débat démocratique*

Éclairer les débats électoraux, mener des concertations constructives, faciliter l'adresse de pétitions citoyennes, mieux évaluer les politiques publiques... En 2024, le CESE a développé des partenariats et de nouveaux outils pour créer les conditions d'un débat public de qualité.

**E**n 2024, dans la perspective des élections européennes, le CESE a lancé la plateforme *Map my MEP*. Son but : permettre à chacun de mieux comprendre le travail des députés européens de la neuvième législature dans une campagne marquée par la désinformation.

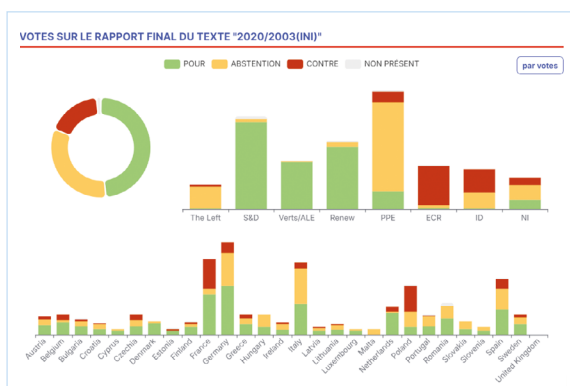
européen entre 2019 et 2024, en fonction des commissions, des groupes politiques et des députés. Ouvert aux citoyens comme aux experts, aux chercheurs et aux journalistes, cet outil aide à saisir les dynamiques politiques et à comprendre comment se construisent les alliances majoritaires, qu'elles obéissent à des logiques nationales ou partisanses.

## Éclairer le débat électoral par les faits

Accessible à l'adresse [mapmy MEP.lecese.fr](http://mapmy MEP.lecese.fr), cette plateforme propose de visualiser et d'analyser l'ensemble des textes et amendements votés par le Parlement

## Faciliter l'adresse de pétitions citoyennes

Éclairer le débat public est essentiel, mais offrir aux citoyens la possibilité d'y participer en exprimant leurs opinions l'est tout autant. C'est dans cette optique que le CESE a lancé une plateforme pour que les citoyens puissent plus facilement lui adresser des pétitions et leur donner davantage de visibilité. Si la pétition citoyenne respecte la charte d'utilisation du CESE, elle est mise en ligne et accessible à tous à l'adresse [pétitions.lecese.fr](http://pétitions.lecese.fr). Elle doit ensuite recueillir 150 000 signatures dans un délai d'un an pour que le CESE rende un avis sur les questions qu'elle soulève dans les six mois. Le CESE peut également se saisir d'une pétition qui n'aurait pas atteint ce seuil s'il estime que le sujet qu'elle porte est d'importance. Dans les deux cas,



Une infographie proposée par Map my MEP présentant la répartition des votes par pays et par groupes politiques sur la résolution relative à la défense du multilatéralisme.



*Le 30 novembre 2023, le CESE et la Société française de l'évaluation ont inauguré leur partenariat en organisant le premier rendez-vous de l'évaluation.*



l'avis rendu est transmis au Premier ministre et aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, avant d'être publié au Journal officiel.

### **Analyser les controverses pour dépasser les blocages**

Au cœur des débats publics, la question du consensus est un défi constant auquel le CESE doit faire face dans la réalisation de ses travaux. Fin de vie, transition énergétique, revenu universel d'activité... Les sujets traités par l'institution suscitent des controverses et donnent lieu à des points de vue souvent très divergents au sein des organisations de la société civile. Pour dépasser les conflits de société sans renier leur complexité, le CESE a développé une méthode d'analyse des controverses. L'objectif : aider ses membres à construire un accord sur les points de désaccord dans l'élaboration des avis. Cette méthode facilite la compréhension des sujets complexes en présentant les points de vue des différentes parties prenantes – acteurs publics, experts, organisations de la société civile, citoyens... – de façon contradictoire. Cette cartographie du débat distingue les points susceptibles de faire l'objet d'un consensus de ceux qui relèvent de divergences de fond. Elle permet ainsi

de trouver des solutions raisonnées à des situations de blocage et d'améliorer la qualité des contributions du CESE.

### **Améliorer l'évaluation des politiques publiques**

L'une des quatre missions du CESE est d'évaluer les politiques publiques à caractère économique, social et environnemental. Pour renforcer la dimension évaluative de ses travaux, le CESE a signé fin 2023 un partenariat avec la Société française de l'évaluation. Cette association, dédiée au développement de l'évaluation des politiques publiques, organise des événements communs avec le CESE sur les enjeux, les bonnes pratiques et les résultats des évaluations. Ce partenariat facilite le partage de ressources et la diffusion des connaissances, notamment en matière d'association des citoyens aux dispositifs d'évaluation. Un premier « Rendez-vous de l'évaluation » a été organisé au CESE en novembre 2023, sur le thème : « Améliorer la qualité de l'action publique : comment mieux associer les citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques ? » ■

# Des conventions citoyennes pour mobiliser l'intelligence collective

En organisant des conventions citoyennes sur des sujets tels que la fin de vie ou le climat, le CESE implique directement les citoyennes et citoyens pour élaborer des solutions concrètes à des enjeux qui impactent le quotidien de toutes et tous.

**U**ne convention citoyenne réunit un large panel de citoyennes et citoyens pour qu'ils s'informent, débattent et formulent des propositions concrètes en réponse à une problématique de société. Ce dispositif permet d'identifier des points d'accord sur des sujets complexes en tenant compte de toutes les opinions, majoritaires comme minoritaires. Deux conventions citoyennes ont déjà été organisées par le CESE : la première sur le climat en 2020 et la deuxième sur la fin de vie en 2023.

## Répondre à une question de société

Pour chaque convention, un échantillon de citoyens représentant la diversité de la population française est tiré au sort afin de répondre à une question posée par le Premier ministre. Lors de la Convention citoyenne sur le climat, ils étaient 150 à répondre à la question : « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? » Pour la Convention sur la fin de vie, 184 citoyens ont réfléchi à la question suivante : « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? »

*Ce dispositif permet d'identifier des points d'accord sur des sujets complexes en tenant compte de toutes les opinions, majoritaires comme minoritaires.*

## Créer les conditions du dialogue

La sérénité des débats est la condition préalable à la recherche de tout point d'accord. Pour instaurer un climat de confiance, les conventions citoyennes s'appuient sur une gouvernance et une organisation indépendantes. Le comité de gouvernance définit et encadre les méthodes de travail tandis que le collège de garants veille à l'application des principes essentiels de la Convention citoyenne : sincérité, égalité, transparence et respect de la parole citoyenne. Grâce à ce fonctionnement, les citoyens et citoyennes peuvent débattre dans un cadre apaisé sans craindre ni jugement ni pression.

## Trouver des points d'accord sans nier les désaccords

Au fil des sessions de travail, les membres de la Convention échangent avec des experts de tout horizon. Éclairés par ces rencontres, ils débattent pendant plusieurs semaines pour identifier les voies de passage mais également les points de blocage. Les citoyens et citoyennes formulent ensuite des propositions concrètes, regroupées dans un rapport final. Reconnu pour sa capacité à dépasser la conflictualité sans diluer les positions minoritaires, ce dispositif peut servir de modèle à la formation d'assemblées citoyennes à travers le monde. ■



# Objectif atteint pour la *Convention citoyenne sur la fin de vie*

*En avril 2024, la Convention citoyenne sur la fin de vie s'est réunie une dernière fois pour échanger avec le président de la République. Ce dispositif de participation citoyenne organisé par le CESE a permis un débat citoyen éclairé sur un sujet complexe, dont les conclusions nourrissent le travail parlementaire.*

**A**dapter, améliorer, ou étendre le cadre d'accompagnement de la fin de vie ? Si oui, jusqu'où ? Jusqu'à ouvrir l'aide active à mourir ? Les 184 citoyens tirés au sort, représentant une France en miniature, ont participé directement, par cette deuxième convention, à l'objectif de nourrir le processus législatif sur la fin de vie en France.

## **67 recommandations concrètes pour le législateur**

Pendant neuf week-ends, de décembre 2022 à avril 2023, les 184 citoyens ont travaillé ensemble au CESE. Ils ont pris le temps d'appréhender les enjeux de ce sujet complexe, notamment en rencontrant une soixantaine d'intervenants de tous horizons : médecins et représentants du

personnel hospitalier, patients, philosophes, religieux, professionnels du droit ou de l'administration... 27 journées de débats leur ont ensuite permis d'aboutir à un rapport final, remis au président de la République en avril 2023. Tous s'accordent sur un constat : le cadre actuel de l'accompagnement de la fin de vie est inégalitaire et inadapté. Ils formulent 67 propositions pour l'améliorer.

### Une session d'échange avec le président de la République

Un an plus tard, le Gouvernement a finalisé sa Stratégie décennale pour le renforcement des soins palliatifs et son projet de loi sur la fin de vie. Les deux textes ont été présentés aux membres de la Convention citoyenne par le président de la République lors d'une rencontre au CESE. L'occasion pour le chef de l'État de remercier les citoyens pour leur travail de grande qualité : « *Ce que vous avez fait n'est pas un sondage, a-t-il déclaré. Vous avez fait un choix, en tant que citoyens, de vous former, de débattre, d'apprendre*

*dans un cadre organisé loyal et transparent. Ce qui ressort de vos débats, c'est l'expression d'une opinion éclairée qui nous oblige. »*

### De la démocratie participative à la démocratie représentative

Les membres de la Convention ont ensuite échangé avec le président de la République sur sa vision de la place et de l'importance de la participation citoyenne dans notre système démocratique. À l'issue de cette ultime session dite « de redevabilité », le projet de loi est passé au Parlement pour y être examiné et débattu. Le débat national sur la fin de vie est entré dans une nouvelle phase : la démocratie représentative a pris le relais de la démocratie participative. ■

# « Un exercice d'autonomisation des citoyens »

*Nathalie Berriau a été l'une des citoyennes tirées au sort pour participer à la convention citoyenne sur la fin de vie. Aujourd'hui co-présidente de l'association « Les 184 », un collectif citoyen engagé dans la promotion des travaux de la Convention, elle revient sur son expérience.*

## **Quel a été votre rôle dans les travaux de la Convention citoyenne ?**

En tant que citoyenne tirée au sort, mon rôle était de prendre connaissance du sujet, avant de débattre, de construire un avis et de participer à la production d'un rapport censé éclairer le débat parlementaire.

---

*« Tout citoyen, dès lors qu'il dispose de suffisamment d'informations, peut se forger une opinion sensée sur des sujets complexes. »*

---

Ensemble, nous avons réussi à produire un rapport qui reflète la pluralité des opinions, sans que la majorité écrase la minorité.

## **Quels sont selon vous les avantages de ce dispositif ?**

Pour moi, la Convention citoyenne est un excellent moyen de combler les failles de la démocratie représentative.

Il n'y a ainsi plus les élus experts d'un côté et les électeurs attentistes de l'autre. La Convention sur la fin de vie montre que tout citoyen, dès lors qu'il dispose de suffisamment d'informations, peut se forger une opinion constructive sur un sujet complexe.

Ce qui a également été intéressant, c'est de voir comment la perception des parlementaires a évolué. D'abord réticents, ils se sont progressivement intéressés à nos travaux pour finalement s'appuyer largement sur le rapport final lors des débats législatifs.

## **Que retirez-vous de cette participation ?**

Je suis une citoyenne plus engagée, plus active. Après cette expérience, nous avons été nombreux à vouloir poursuivre notre implication sur le sujet. Nous avons donc créé une association, « Les 184 », pour promouvoir les travaux



**Nathalie Berriau**

*Documentaliste et co-présidente de l'association « Les 184 »*

de la convention. Plusieurs parlementaires nous ont reçus et certains d'entre nous ont pu participer à l'élaboration d'amendements. Cette expérience a été un véritable exercice d'autonomisation des citoyens. ■

# Quand l'intelligence artificielle *éclaire les débats citoyens*

*Pour diffuser et faire comprendre le travail de la Convention citoyenne sur la fin de vie au plus grand nombre, le CESE a lancé Panoramic. Cette plateforme d'information inédite fonctionne grâce à l'intelligence artificielle.*

---



Vote lors de la Convention citoyenne sur la fin de vie

---

*L'objectif : faire vivre ces réalisations et s'assurer qu'elles nourrissent ce grand débat de société.*

---

**C**omment maximiser l'impact des conventions citoyennes et valoriser le travail des citoyennes et citoyens qui y participent ? Un an après la remise du rapport de la Convention citoyenne sur la fin de vie, et alors que l'examen d'un projet de loi sur ce sujet était lancé, la question de son appropriation par le grand public et les parlementaires est devenue pressante. Pour Thierry Beaudet, président du CESE, créer des ponts entre les conventions citoyennes et la société constitue un enjeu démocratique majeur.

## Rapprocher les travaux de la Convention du « grand public »

Pour relever ce défi, le CESE a lancé, en avril 2024 en association avec la *civic tech* Make.org, la plateforme Panoramic, qui met l'intelligence artificielle au service de la démocratie. Le grand public et les élus peuvent y consulter l'ensemble des travaux de la Convention citoyenne sur la fin de vie. L'objectif : faire vivre ces réalisations et s'assurer qu'elles nourrissent ce grand débat de société.

## Une innovation démocratique majeure

Concrètement, Panoramic propose des synthèses sourcées et compréhensibles par tous, ainsi qu'un accès facile aux différents supports produits par la Convention (extraits vidéo des délibérations, interventions des experts, rapport final...). Les utilisateurs peuvent explorer les différents contenus par le prisme de différentes thématiques : information grand public, formation des professionnels de santé ou encore soins palliatifs.

## Demander, Comprendre la Convention citoyenne sur la fin de vie

Cet outil est une plateforme qui utilise l'**Intelligence Artificielle** pour rendre accessible la compréhension des **sujets complexes** pour les citoyens.



### Synthèse de la Convention

La Convention citoyenne sur la fin de vie, organisée par le CESE sur demande de la Première Ministre, a réuni 184 citoyens français durant 9 sessions de 3 jours afin de répondre à la question "Le cadr..."

[Voir plus...](#)

#### Vous ne savez pas par où commencer ?

Découvrez les principales thématiques en cliquant ci-dessous.

Information du grand public

Formation des professionnels de santé

Egalité d'accès à l'accompagnement

Soins palliatifs

Accompagnement à domicile

Aide active à mourir

Choix & volonté du patient

Organisation des parcours de soins

Quelle est la conclusion de la Convention ?

Comment la Convention a-t-elle pris en compte les arguments religieux ?

Quelles règles d'encadrement de l'aide active à mourir souhaitées par la Convention ?

Poser une question à l'IA



Le principal atout de cette plateforme réside dans son utilisation de l'intelligence artificielle. Les internautes peuvent accéder directement à l'information cherchée en lui posant des questions. Par exemple : « Quelle est la conclusion de la Convention ? », « Comment la Convention a-t-elle pris en compte les arguments religieux ? », ou encore : « Quelles règles d'encadrement de l'aide active à mourir sont souhaitées par la Convention ? » Une fonctionnalité plus facile à utiliser qu'un moteur de recherche, qui demande que l'internaute connaisse à l'avance le titre de la ressource désirée. Chacun peut ainsi se plonger dans les échanges menés lors des différentes étapes de la Convention citoyenne, s'approprier ses délibérations et saisir les enjeux qui alimenteront le débat parlementaire.

Panoramic donne également aux élus les moyens de mobiliser ce travail collectif pour éclairer et nourrir leurs propres débats. Pour Axel Dauchez, président et cofondateur de Make.org, Panoramic représente une véritable révolution, qui « *changera notre rapport aux institutions pour les années à venir* ». ■



**Panoramic :**  
tout savoir sur  
la Convention  
citoyenne fin de vie  
[bit.ly/panoramic-cese](https://bit.ly/panoramic-cese)

# Une institution au carrefour de *la participation citoyenne*

*Le CESE est la chambre de la participation citoyenne. Les citoyennes et citoyens prennent part de façon croissante et protéiforme à l'élaboration des politiques publiques à travers différents outils participatifs et de nouvelles pratiques, pour plus de consultation, de concertation et de co-construction.*

---

**L'**association aux travaux des citoyennes et citoyens s'intensifie et se pérennise au sein du CESE. Leur vision nourrit désormais quasiment l'ensemble des avis et travaux de la troisième chambre de la République.

## **La pleine intégration à une commission de travail**

En 2023, une première intégration de citoyennes et citoyens au sein d'une commission permanente du CESE a été entreprise au sein de la commission Affaires sociales et santé. Quinze personnes tirées au sort ont ainsi siégé aux côtés des conseillères et conseillers pour élaborer l'avis relatif au financement de la perte d'autonomie. Elles ont pu se familiariser avec l'institution lors de deux premières journées d'immersion. Au fil des mois, leur « expertise d'usage » et le partage de leurs expériences ont arrimé les travaux de la commission à la réalité du terrain (voir page 32).

---

*Le CESE est la première assemblée à avoir intégré des citoyens à ses commissions de travail.*

---

## **Le recueil de la parole citoyenne via des consultations publiques**

Pour que la parole citoyenne soit prise en compte, le CESE organise des consultations citoyennes, à l'instar de celle mise en œuvre dans le cadre de l'avis sur l'articulation des temps de vie. Face à la numérisation et au télétravail, le CESE a mené une grande enquête pour interroger les citoyens et citoyennes sur l'équilibre entre leurs vies personnelle et professionnelle. Une consultation numérique ouverte durant deux mois a recueilli l'avis de 10 670 personnes, qui ont raconté leur vécu, leurs aspirations et leurs ressentis. Les travaux ayant conduit à l'avis dédié au logement des saisonniers ont également été enrichis par une consultation en ligne. Les parties prenantes se sont exprimées sur une plateforme pour exposer les initiatives innovantes pour faire face aux difficultés d'hébergement saisonnier.



**Le 21 novembre 2023, le CESE a accueilli personnels scolaires, élèves, parents et associations pour une journée délibérative consacrée à l'école.**



## Les questionnaires du CESE : une autre approche participative

Les questionnaires à destination des citoyennes et citoyens sont une autre méthodologie inclusive. Par exemple, plus de 6 500 associations ont répondu au questionnaire dédié à l'avis sur les modèles de financement des associations. Les responsables associatifs ont ainsi pu témoigner des difficultés liées au temps alloué à la recherche de financements, dans un contexte de diminution des subventions publiques. La consultation a permis d'établir un premier diagnostic sur le sujet. Un autre questionnaire a été conçu dans le cadre de l'avis sur les mobilités durables et inclusives en zones peu denses. Sa distribution a fait l'objet d'un dispositif innovant en partenariat avec La Poste. Les questionnaires étaient en libre accès dans les bureaux de poste des Outre-mer et ont en sus été distribués par les factrices et facteurs pour que même les plus éloignés des outils numériques puissent faire entendre leur voix, concrétisant la démarche d'« aller vers » promue par le CESE (voir page 33). ■



---

### CHRISTELLE CAILLET & ÉLISABETH TOMÉ-GERTHEINRICHS

Co-rapporteuses de l'avis « Articulation des temps de vie : de nouveaux défis »

---

*« Dans le cadre de l'avis, la consultation du CESE a recueilli plus de 10 000 réponses en deux mois. Ces contributions illustrent la variabilité de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle selon l'organisation, le lieu de travail, le métier et les situations de vie. Elles ont grandement enrichi les réflexions et les préconisations de la commission Travail et emploi. »*

# Des citoyens intégrés aux travaux d'une commission : « Un nouveau souffle pour la démocratie »

Pour la première fois, des citoyens ont été intégrés au sein d'une commission permanente du CESE, celle dédiée aux Affaires sociales et à la santé. Aux côtés des conseillers, ils ont élaboré un avis relatif au financement de la perte d'autonomie. Hans Clovis Mba Mba revient sur sa participation à ces travaux.



Hans Clovis Mba Mba

Citoyen intégré à  
la commission Affaires  
sociales et santé

**Vous faites partie des quinze citoyens tirés au sort pour intégrer la Commission Affaires sociales et santé. Comment avez-vous été associés aux travaux avec les membres et quel a été votre rôle ?**

Au commencement, les quatorze citoyens et moi ne nous connaissions pas et n'étions pas familiers du CESE. Pourtant, notre mission était d'élaborer un avis avec les membres, qui, eux, sont habitués au fonctionnement de l'institution et aux sujets traités. À première vue, l'exercice n'est pas évident, mais tout a été organisé pour que nous puissions apprivoiser ce nouvel environnement.

Deux journées d'immersion nous ont permis d'appréhender notre rôle de membre de la Commission et de commencer les travaux de manière sereine et préparés.

Comme cette modalité de participation citoyenne est utilisée pour la première fois au sein du CESE, je craignais que notre voix ne soit pas entendue. Mais notre collaboration et notre « expertise d'usage »

*« C'est une expérience unique, un nouveau souffle pour la démocratie : je me suis vraiment senti pleinement concerné et impliqué par la chose publique. »*

ont été pleinement intégrées aux travaux et transparaissent dans l'avis final.

**En quoi l'intégration des citoyens enrichit-elle les travaux de la Commission sur le financement de la perte d'autonomie – qui affectera 2,2 millions de Français d'ici 2050 ?**

Ce sujet concerne tous les citoyens qui ont siégé à la Commission, de près ou de loin. Nous avons pu, au cours des échanges avec les conseillères et conseillers, faire référence à nos situations personnelles. Originaires de diverses régions de France, nous avons constaté que les dispositions relatives

au financement de la perte d'autonomie varient selon les administrations locales. Ces partages d'expériences ont ancré les discussions dans les réalités du terrain, nous permettant d'aborder le sujet sous des angles différents de ceux observés habituellement par la Commission.

Lors de la rédaction de l'avis, il a également fallu trouver un consensus, au-delà des divergences et des réserves, en argumentant et en s'écoulant. C'est une expérience unique, un nouveau souffle pour la démocratie : je me suis vraiment senti pleinement concerné et impliqué par la chose publique. ■

# Aller vers. *les citoyens et les citoyennes*

*Le CESE, en tant qu'institution consultative, doit être en prise directe avec les problématiques de la société. À travers la démarche d'« aller vers », l'institution déploie des méthodes novatrices pour nourrir ses avis du vécu et de l'expertise des citoyennes et des citoyens concernés.*

**L**e CESE adopte une démarche « d'aller vers » les usagers et usagères pour trouver sur le terrain des réponses qui ouvrent ses horizons de réflexion et nourrissent ses travaux.

## Un dispositif de consultation citoyenne innovant

Pour élaborer l'avis relatif aux mobilités durables et inclusives en zones peu denses, la Commission Territoires, agriculture et alimentation a impliqué les habitants et habitantes des territoires ruraux et périurbains via une consultation en ligne. Et, pour surmonter la fracture numérique, particulièrement importante dans ces territoires, un dispositif inédit a été déployé, en partenariat avec La Poste. Un formulaire a été mis à la disposition du public dans les bureaux de poste en Outre-mer et des facteurs et factrices ont été mobilisés pour distribuer le questionnaire aux citoyennes et citoyens les plus éloignés des outils numériques. Cette approche participative a concouru à l'éclosion de préconisations pour une mobilité durable, au plus près des enjeux liés à ces territoires – où vit plus de la moitié de la population.

## Une approche terrain

Pour composer l'avis « Réussite à l'École, réussite de l'École », la Commission

*Déplacement d'une délégation de la Commission Affaires sociales et santé à l'EHPAD de Bois d'Olives à La Réunion en novembre 2023.*



Éducation, culture et communication s'est rendue dans deux collèges parisiens ainsi que dans un lycée en Seine-Maritime. Cinquante-deux enseignants, élèves et représentants des parents d'élèves ont été entendus sur les enjeux qui traversent leur réalité scolaire. Le CESE a ainsi pu s'inspirer de leur expertise d'usage et se nourrir de leurs recommandations.

Rencontrer et échanger ont aussi été les mots d'ordre de la visite à la ressource La Petite Rockette, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, réalisée par la Commission Économie et finances. Elle a été suivie d'un dialogue avec neuf responsables associatifs, issus de différents secteurs (Médecins du Monde, France Nature Environnement, la Fédération française de badminton...). Ce dispositif inclusif a contribué à l'élaboration de l'avis intitulé « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ». ■

# Financement des associations : *de la théorie à la pratique*

*Consultation, journée délibérative, visites de terrain... De nombreux dispositifs de participation ont été mobilisés par le CESE pour construire l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ». Dominique Joseph et Martin Bobel, rapporteurs et membres de la commission Économie et finances, racontent comment les associations ont été impliquées.*

## DES JOURNÉES DÉLIBÉRATIVES POUR CO-CONSTRUIRE LES AVIS AVEC LES PUBLICS CONCERNÉS

Désireux d'intégrer la diversité des réalités sociales dans ses avis, le CESE organise des journées délibératives impliquant directement les citoyennes et citoyens. Ces journées permettent aux conseillers de s'enrichir des expériences et des expertises variées pour consolider leurs solutions. Répartis en ateliers thématiques, les citoyens formulent des propositions qui sont affinées en discussions intergroupes avant d'être remises aux conseillers. Ce dispositif en présentiel complète une démarche plus large, offrant une ultime délibération entre la société civile organisée et les citoyens, qui peuvent mettre en perspective le travail réalisé et proposer des ajustements. Les conseillers décident ensuite de leur intégration à l'avis final.

Pour l'avis « Réussite à l'école, de l'école », des professeurs et des élèves ont été conviés au Palais d'Iéna pour élaborer des propositions sur le temps scolaire et les inégalités. En septembre 2023, des agriculteurs se sont réunis pour discuter des défis de l'élevage français, et en mars 2024, cinquante associations ont exprimé leurs besoins en matière de financement. À travers les journées délibératives, animées par des membres de l'institution, le CESE veille ainsi à intégrer la diversité des intérêts et besoins de la société dans ses avis.

***Pour construire cet avis, plusieurs dispositifs ont été déployés afin de donner la parole aux associations. Pouvez-vous décrire ces modalités de participation ?***

**Dominique Joseph.** Pour cet avis, nous avons hybridé les dispositifs de participation. Tout d'abord, avec les membres de la commission, nous avons co-construit un questionnaire avec l'objectif de toucher un maximum d'associations. 6 525 réponses et 13 095 contributions ont constitué le socle de notre consultation. Parmi les organisations répondantes, quarante ont ensuite été tirées au sort pour participer à une journée délibérative et dialoguer avec les membres de la commission sur les préconisations. Dans une démarche « d'aller vers », nous avons rencontré des salariés et bénévoles de la ressourcerie La Petite Rockette à Paris. Durant cette même journée, lors d'ateliers de groupe, les conseillères et conseillers ont eu des échanges très riches, avec des responsables associatifs pour identifier des priorités et des pistes

---

*« Grâce à ces participations citoyennes, nous sommes passés de la théorie à la pratique, de l'enceinte du CESE au terrain, avec toujours le dialogue direct comme boussole. »*

---



à explorer. Grâce à ces participations citoyennes, nous sommes passés de la théorie à la pratique, de l'enceinte du CESE au terrain, avec toujours le dialogue direct comme boussole.

**Martin Bobel.** Le monde associatif s'est vraiment saisi de ces dispositifs : nous ne nous attendions pas à recevoir autant de réponses au questionnaire, ni à ce que l'hémicycle soit si plein lors de la séance plénière. L'ensemble des retours nous ont révélé la diversité du secteur associatif : des organisations de tailles, de fonctionnements et de secteurs d'intervention très variés. Le financement des associations est un sujet technique ; l'enjeu était d'en cerner les mécanismes et les répercussions sur le terrain. La visite de La Petite Rockette a été l'occasion de nous plonger dans les comptes de l'association avec ses responsables, pour comprendre le montage de leur budget et leurs projections.

### **Comment la participation des associations a-t-elle concrètement nourri cet avis ?**

**M. B.** Être au contact des associations nous a permis de ne pas perdre de vue l'aspect humain qui est fondamental :

constater au plus près les volontés d'agir, comprendre les convictions et identifier les obstacles concrets. On attend des associations qu'elles soient de plus en plus gestionnaires et professionnelles, alors qu'elles devraient surtout permettre à ceux qui s'y engagent d'agir pour les autres et de servir l'intérêt général.

**D. J.** Ce qu'explique Martin transparaît dans la préconisation de l'avis, qui défend la reconnaissance des activités associatives non lucratives comme « services d'intérêt général non économiques », selon la définition européenne. Les bénéficiaires de ce statut ne sont pas soumis aux règles de concurrence du marché européen, comme l'interdiction de recevoir des subventions publiques, par exemple. Ainsi, les associations pourraient s'extraire des logiques concurrentielles et *in fine* des règles du marché. Un point, soulevé dans le questionnaire et également au cours des autres consultations : le manque de subventions couvrant plusieurs années pour sécuriser le financement des associations. Pour y répondre, une de nos préconisations propose l'établissement de conventions pluriannuelles, contraignant ainsi le respect des engagements pécuniaires par les financeurs ou mécènes. ■

# Le CESE, pilier *d'une gouvernance ouverte*

Le CESE a pris deux engagements forts dans le cadre du plan d'action national 2024-2026 du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Ce programme international, dont la France fait partie depuis 2014, vise l'amélioration des relations entre les citoyens et leurs gouvernements.

**L**e Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) rassemble 79 États membres et 106 gouvernements locaux autour d'un objectif : développer et améliorer les relations entre les sociétés civiles et leurs gouvernements.

## Le CESE associé au plan d'action pour 2024-2026

Depuis dix ans, la France met en œuvre des plans d'action dans le cadre du PGO, en concertation avec la société civile. Le quatrième d'entre eux, lancé le 27 mars 2024, intègre le CESE, dont la mission résonne pleinement avec les principes promus par le PGO : transparence de l'action publique, participation citoyenne et redevabilité. L'institution a ainsi pris deux engagements pour répondre à la priorité du plan d'action qui vise à « améliorer et renforcer les pratiques de participation citoyenne et de l'innovation démocratique pour rapprocher les citoyens de la prise de décision publique ».

## Une gouvernance fondée sur le dialogue

Le CESE s'est d'abord engagé, aux côtés du ministère du Renouveau démocratique et de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), à créer, héberger et animer un forum de dialogue et d'action. Ce dernier constituera l'espace de gouvernance de la France pour ce plan d'action. Il assurera un cadre de co-construction entre l'État et la société civile sur tous les sujets liés au PGO : élaboration des plans d'action nationaux en lien avec les politiques prioritaires du gouvernement, pilotage et suivi de leurs mises en œuvre, évaluation des actions réalisées. En tant qu'instance de gouvernance, ce forum devra être inclusif et rendre compte de ses activités. Le CESE travaille actuellement sur sa composition, sur le rôle qu'il jouera, et sur sa gouvernance.

## Vers un statut pour les citoyens participants

Le second engagement, contracté avec la direction interministérielle de la transformation publique, porte sur

*L'objectif :  
promouvoir  
la transparence  
de l'action  
publique,  
la participation  
citoyenne et  
la redevabilité.*

Le 27 mars 2024, le président Thierry Beaudet et la ministre chargée du Renouveau démocratique, Prisca Thevenot, lancent le Plan pour un gouvernement ouvert.



la définition d'un statut de « citoyen participant ». Ce nouveau statut doit permettre à chaque citoyenne et citoyen de participer pleinement aux exercices de démocratie participative, malgré les obstacles économiques, familiaux et professionnels qu'ils peuvent rencontrer. En effet, la démocratie participative exige que les participants adaptent leur rythme professionnel et personnel. Pour les actifs, cette adaptation reste soumise à l'acceptation de l'employeur. Pour les personnes en situation de précarité, les familles monoparentales ou les ouvriers, elle est rarement possible. L'objectif du statut de « citoyen participant » est de surmonter ces obstacles qui empêchent la représentation de nombreuses catégories socioprofessionnelles dans les mécanismes de participation. La réflexion portera notamment sur l'indemnisation des participants, la mise en œuvre d'un congé citoyen et la création d'un

dispositif de valorisation des compétences acquises par la participation à un exercice démocratique. L'expérience acquise par le CESE avec l'organisation des conventions citoyennes, entre autres, lui a d'ores et déjà permis de développer des solutions qui viendront nourrir ce travail mené avec le PGO. ■



---

**LE PRÉSIDENT  
EMMANUEL MACRON,**

lors du sommet des leaders du partenariat pour un gouvernement ouvert en septembre 2020

---

« La France est un fervent soutien du Partenariat pour un gouvernement ouvert. C'est le principal forum mondial pour que les gouvernements, la société civile, les citoyens et le secteur privé se rassemblent. »

# Le CESE, acteur de *la démocratie internationale*

*Comment répondre collectivement aux grands défis mondiaux ? Convaincu qu'aucune solution ne se construira sans les citoyennes et citoyens, le CESE a multiplié les initiatives sur la scène européenne et internationale pour s'engager aux côtés des sociétés civiles francophones et européennes.*

---

## **S'appuyer sur les forces vives de la Francophonie**

Depuis le 13 juillet 2022 et jusqu'en 2025, Thierry Beaudet préside l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (l'UCESIF). Créée en 2004, cette organisation est un espace unique d'échanges et de coopération entre les conseils économiques et sociaux (CES) des pays francophones et francophiles. Avec 24 pays membres, l'UCESIF œuvre au rapprochement entre les sociétés civiles organisées francophones, promeut la création de CES dans toute la Francophonie et s'emploie à renforcer les capacités des institutions existantes. L'Union fait ainsi vivre une véritable diplomatie des sociétés civiles organisées.



**THIERRY BEAUDET**  
Président du CESE

*« Nous sommes convaincus que l'action internationale ne se résume pas au dialogue entre les chefs d'État et les gouvernements, mais qu'elle passe aujourd'hui aussi par le dialogue des sociétés civiles. Et au sein de l'UCESIF, nous allons très concrètement l'incarner au service des populations. »*

Dès sa prise de fonction, Thierry Beaudet a souhaité impulser un travail collectif sur les problématiques communes aux pays membres. Les CES se sont notamment saisis du thème de l'eau, une ressource de plus en plus rare pour de nombreuses populations francophones. Ce travail commun a abouti le 1<sup>er</sup> juin 2024 à la déclaration de Cotonou, un appel à la création d'une alliance francophone de l'eau qui aurait pour but de protéger ce bien commun vital.

Le 26 juin 2024, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'UCESIF, les CES se sont réunis au Palais d'Iéna pour définir les axes de coopération de l'année à venir. Trois grandes priorités ont été fixées : la sécurité alimentaire, la transition énergétique et la gouvernance de l'eau. En parallèle, le CESE a présenté un plan stratégique aux autres institutions pour préparer le prochain sommet international de la Francophonie se tenant en octobre 2024, à Villers-Cotterêts. L'objectif : proposer un nouveau modèle économique, numérique et durable pour la Francophonie.





## Bâtir un pont entre les sociétés civiles européennes

Les 9 et 10 mai 2023, le CESE a lancé la première édition de l'Erasmus des sociétés civiles organisées. Cette initiative ambitieuse vise à rassembler les organisations des sociétés civiles de l'Union européenne pour faire avancer la réflexion sur les grands défis européens. Pour les participants, c'est une occasion unique d'échanger, d'apprendre les uns des autres et de constituer une expertise commune pour mieux peser sur les décisions européennes.

Aux côtés de Laurence Boone, secrétaire d'État chargée de l'Europe, Thierry Beaudet a accueilli les délégations de six CES européens pour travailler sur le thème de la sobriété. Les délégués ont pu échanger avec des parlementaires français et des représentants de la fondation Robert Schuman et de l'institut Jacques Delors. Ils se sont ensuite immergés dans le quotidien du CESE en assistant à des séances plénières relatives aux avis sur la pollution plastique ou l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Les travaux se sont poursuivis à Lisbonne en février et à Rome en juin 2024 et continueront à Athènes.

## UNE ANNÉE D'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

En juin 2023, un jumelage avec le CNESE algérien a été officiellement lancé. Financé à hauteur de 800 000 euros par l'Union européenne, ce partenariat vise à renforcer les capacités de l'Algérie en matière de développement durable. Sous la coordination du CESE, des experts européens accompagnent les autorités algériennes dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique, la protection de la biodiversité...

En juillet 2024, un autre partenariat de coopération a été conclu. Thierry Beaudet et Ahmed Reda Chami, président du CES du Royaume marocain, ont signé un accord-cadre. L'objectif ? Faciliter l'échange d'expertise et de bonnes pratiques sur les dispositifs de participation citoyenne, la conduite des travaux et la gestion du dissensus.

L'année 2024 a également vu pour la première fois des Conseils étrangers contribuer à un avis du CESE. Les CES du Gabon, de Côte d'Ivoire, du Maroc et de la Roumanie sont ainsi venus apporter leur expertise pour enrichir l'avis « L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme ».

Au-delà de cette initiative, le CESE entretient des liens étroits avec le Comité économique et social européen. En avril 2023, le Président Beaudet a participé à la réunion annuelle des présidents et secrétaires généraux des CES nationaux à Madrid. Il est également intervenu lors de la session plénière du Comité consacrée aux élections européennes en mars 2024. Enfin, le CES européen joue un rôle important dans la diffusion des travaux et initiatives du CESE auprès des autres CES nationaux. ■

# Un an de *culture* au CESE

*La culture est une composante essentielle de la société : elle en est le reflet comme le levier de son évolution. Le CESE promeut des projets culturels et artistiques qui contribuent à enrichir le dialogue entre les citoyennes et les citoyens. Cette année encore, de nombreux événements ont été organisés autour de l'art, de la littérature ou encore du patrimoine.*

17 JUILLET - 21 AOÛT 2023



## Résidence artistique au CESE

Cette résidence artistique de six semaines répondait à un double objectif : soutenir la création dans toute sa diversité en offrant un espace de travail et démocratiser l'art. Elle s'est déroulée en trois phases. Les artistes présélectionnés se sont d'abord imprégnés du Palais d'Iéna et des enjeux du CESE, immersion suivie d'une période de création artistique avant la phase de restitution.

Parmi les 88 dossiers soumis, Javier Carro, diplômé des Beaux-Arts, a été choisi pour son projet « Café transversal ». Il a matérialisé une série de rencontres et de discussions par des sculptures réalisées à partir des tasses utilisées.

16-17 SEPTEMBRE 2023

## Journées européennes du patrimoine

À l'occasion de cette 41<sup>e</sup> édition, le CESE a ouvert les portes du Palais d'Iéna pour faire découvrir aux visiteurs le chef-d'œuvre architectural d'Auguste Perret, Palais édifié en 1937 et classé monument historique depuis 1993. Ces journées ont aussi mis à l'honneur la photographie par une exposition et le concours organisé chaque année, ainsi que les œuvres abritées au sein du Palais : sculptures, tapisseries des grandes manufactures françaises, mobilier Paulin...





17-29 OCTOBRE 2023

## Exposition de Daniel Buren et Michelangelo Pistoletto

Le CESE a reçu au Palais d'Iéna deux artistes à la renommée internationale, Daniel Buren et Michelangelo Pistoletto. Les deux plasticiens ont exploité l'incroyable architecture du bâtiment, jouant avec ses perspectives, ses espaces, ses lumières et la polychromie de ses bétons bruts.

Le Français Daniel Buren a transfiguré le Palais en apposant des films colorés aux fenêtres, inondant ainsi la salle hypostyle de couleurs vives et changeantes au gré des rayons du soleil. L'Italien Michelangelo Pistoletto a installé dans l'espace central d'imposantes sculptures semblables à des livres ouverts. Ensemble, les deux artistes ont proposé un voyage poétique et lumineux au sein de ce lieu historique.



### ERIK ORSENNA

Écrivain et académicien français, parrain de la deuxième édition du prix littéraire « Futurs » du CESE

*« Le CESE est essentiel pour définir le bien commun, mais il faut en même temps prêter attention aux aventures individuelles, au parcours de chaque être humain, avec ses forces et ses faiblesses. La littérature peut raconter ces vies et nous permet de nous mettre à la place des autres. Et si chacun devient plus humain, nous pouvons espérer une société plus fraternelle. »*



15 NOVEMBRE 2023

## Inauguration de l'œuvre de l'artiste béninois Thierry Oussou

L'artiste béninois Thierry Oussou a sorti de l'ombre les travailleurs et les ouvriers pour en faire le sujet principal de son œuvre. Sa création, qui s'inscrit dans un vaste projet intitulé *Equilibrium Wind*, a été présentée pour la première fois en France, au Palais d'Iéna. Une opportunité qu'a tenu à saluer le président de la République du Bénin, Patrice Talon, accueilli au CESE à cette occasion.



24 AVRIL 2024

## Prix littéraire « Futurs »

Le CESE a lancé la deuxième édition de son prix pour récompenser l'auteur d'un roman ou roman graphique publié au cours de l'année précédant la remise du prix. Ce prix est destiné à des œuvres d'anticipation ou de science-fiction explorant des thèmes tels que l'altérité, la société, l'humanité, et ayant un impact positif sur les personnes et la planète. Parmi les 41 auteurs participants, Pauline Hillier a été primée pour son roman *Les Contemplées*. Cette autobiographie retrace le parcours d'un groupe de détenues unies dans une prison pour femmes à Tunis, offrant la vision de l'autrice du vivre-ensemble.



erieux plutôt que des contraintes. Il y a un point sur lequel  
c'est le coût de rachat. Il faut faire quelques choses pour

# Un an de travaux

Chaque fiche d'avis met en exergue les principaux enjeux et les grands principes d'action sur les thématiques traitées. Dans chacune d'elles, un lien vous permet d'accéder à l'intégralité des préconisations, à la synthèse de l'avis, aux auditions réalisées, ainsi qu'aux résultats du vote et aux déclarations de chaque groupe.

## Accompagner les territoires, construire notre souveraineté agricole

---

**p. 45** Pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

**p. 46** Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière

**p. 47** Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ?

**p. 48** Assurer le renouvellement des générations en agriculture

**p. 49** Relever les défis de l'élevage français et assurer sa pérennité

## Répondre à l'urgence sociale et climatique

---

**p. 51** Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste

**p. 52** Face au changement climatique, accélérer une transition systémique et juste

**p. 53** Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

**p. 54** Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes

**p. 55** Quelles transition et autonomie énergétiques des Outre-mer ?

**p. 56** Eau potable : des enjeux qui dépassent la tarification progressive

**p. 57** La stratégie énergétique de la France et les travaux préparatoires du Gouvernement

**p. 58** Améliorer le pouvoir d'achat en Outre-mer

## Bâtir une société plus inclusive

---

**p. 60** Repenser un système pénal qui ait du sens

**p. 61** Financer la perte d'autonomie

**p. 62** Lutter contre la précarité de la jeunesse

**p. 63** Dessiner un horizon désirable pour la jeunesse

**p. 64** Protéger la pérennité du secteur associatif

**p. 65** Construire l'information de demain

## Soutenir l'emploi et le travail

---

**p. 67** Vers une meilleure articulation des temps de vie

**p. 68** Envisager le travail autrement

**p. 69** Mobiliser les compétences pour la planification écologique

## Relever les défis européens et internationaux

---

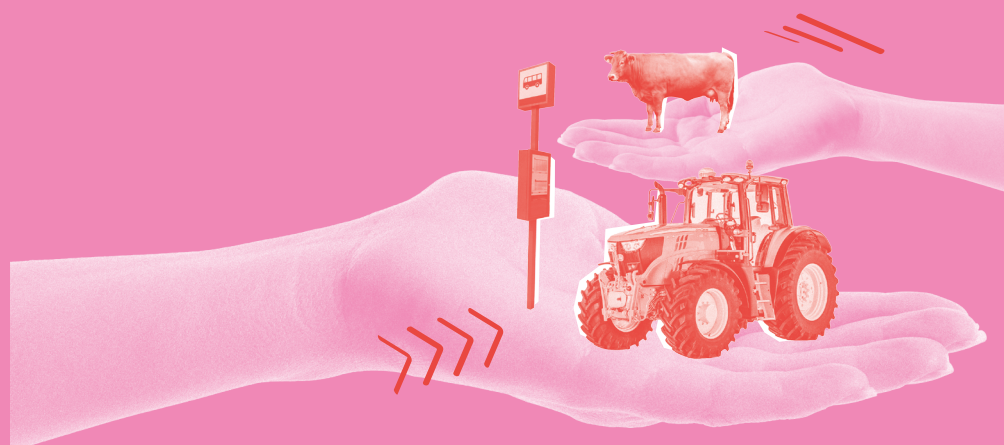
**p. 71** Apaiser le débat sur l'immigration

**p. 72** Quel avenir pour le Pacte Vert pour l'Europe et ses citoyens ?

**p. 73** Développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales : se donner les moyens d'agir

# Accompagner les *territoires*, construire notre *souveraineté* *agricole*

*Disparités socioéconomiques, dépeuplement, crise agricole... Les territoires français font face à des défis économiques, démographiques et environnementaux majeurs. La crise climatique exige de transformer le modèle économique de régions déjà fragilisées par des difficultés structurelles. L'absence de transports collectifs durables et le manque de main d'œuvre compromettent toute dynamique économique. Le secteur agricole peine à attirer suffisamment de jeunes candidats pour assurer l'avenir. Parallèlement, la mondialisation et l'urbanisation creusent le fossé entre producteurs et consommateurs, freinant l'émergence de pratiques durables. Cette année, le CESE s'est saisi de ces enjeux. Son but : identifier des solutions concrètes pour renforcer la résilience des territoires.*



# Pour un contrat ambitieux entre entre *l'agriculture* et la société française

L'agriculture française est confrontée à de multiples défis : climatiques et environnementaux, économiques et alimentaires ainsi que sociodémographiques. Face à ce constat, un processus de concertation a été initié par le Gouvernement pour élaborer un Pacte entre la Nation et le monde agricole.

Rapporté par : **CHRISTOPHE GRISON** (Coopération) et **FRANCK TIVIERGE** (CFDT)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

L'évolution de l'organisation globale de l'accès à l'alimentation et la hausse de la population urbaine ont distendu le lien entre production et consommation. Cela se traduit par une méconnaissance, voire une incompréhension des attentes réciproques. L'objectif du Pacte unissant la société et les acteurs agricoles est ainsi d'aboutir à une vision partagée de notre agriculture, son organisation et ses productions à l'horizon 2040, en identifiant les évolutions à réaliser. Il a servi de base au projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles soumis au Parlement à l'automne 2023.

Saisi par le Gouvernement, le CESE a étudié les conditions au niveau européen, national et local pour élaborer un Pacte agricole à la hauteur des enjeux. Dans cet avis, le CESE propose de rendre accessible à tous une alimentation saine et durable. Il vise à donner un nouveau souffle à l'agriculture pour y attirer davantage d'actifs et maintenir un tissu d'exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire, tout en resserrant les liens entre l'agriculture et la société.

**-42%**  
d'actifs agricoles  
entre 2000 et 2020

Lire l'avis complet →  
[bit.ly/contrat-ambitieux](https://bit.ly/contrat-ambitieux)

## Pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française

COMMENT AGIR ?



**Transformer la PAC en Politique agricole et alimentaire commune (PAAC)**, en adoptant l'approche « One Health »



**Assurer une concurrence équitable au sein de l'UE** par la promotion de standards sociaux et environnementaux élevés



**Rendre opposables les clauses sociales et environnementales** dans tous les accords de commerce négociés par l'UE



**Créer un guichet unique installation/transmission** en généralisant les Points accueil dédiés et y intégrer la dimension « formation »



**Renforcer la transparence et la traçabilité** sur toute la chaîne alimentaire

# Se loger dans les territoires pour excercer une *activité saisonnière*

Tourisme, hôtellerie-restauration, animation culturelle et sportive, agriculture... Ces secteurs requièrent une importante main d'œuvre sur de courtes périodes, souvent quelques mois par an. Le recrutement de ces travailleurs est indispensable au dynamisme et à l'économie des territoires dépendants d'activités saisonnières.

Rapporté par : CATHERINE LION (Agriculture)

**40 %**

**des candidats**

à un emploi saisonnier dans le tourisme habitent loin de leur lieu de travail

**100 000**

**saisonniers** ne concluent pas de contrat, faute de logement (ANETT)

Lire l'avis complet →  
[bit.ly/logement-saisonnier](https://bit.ly/logement-saisonnier)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

En France, 2,5 millions de saisonniers sont employés par an. Recrutés lors de pics d'activité, ils font face à des difficultés majeures, en particulier en matière de logement. Ce problème, situé au croisement des compétences et des politiques publiques, souffre de plusieurs lacunes : absence de pilotage clair, manque de visibilité des initiatives, insuffisances des aides et faible mutualisation entre acteurs. Or, l'activité saisonnière est cruciale pour l'économie des territoires concernés. Il est donc impératif de mettre en place des solutions de logement adéquates pour attirer et retenir ces travailleurs essentiels.

Le CESE souhaite impulser une stratégie nationale de logement pour les travailleurs saisonniers ou en mobilité, en accompagnant les initiatives existantes. S'appuyant sur sa plateforme participative, ses déplacements sur le terrain et sa collaboration avec plusieurs Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), il propose une approche transversale dans ses recommandations.

## Pour une stratégie nationale pour le logement des travailleurs saisonniers

COMMENT AGIR ?



**Renforcer la cohérence des politiques publiques** via un délégué interministériel pour coordonner l'élaboration d'une stratégie nationale



**Créer un cadre d'action législatif, réglementaire et fiscal** pour mieux réguler les meublés de tourisme en zones tendues et favoriser la remise sur le marché des logements vacants



**Accompagner le développement des projets collectifs mutualisés** pour répartir les charges financières et renforcer la viabilité économique des projets



**Répondre aux attentes des salariés saisonniers** en répertoriant et diffusant les logements disponibles en temps réel



# Quelles solutions pour des *mobilités* durables et inclusives en *zones peu denses* ?

Se nourrir, travailler ou encore se soigner nécessite de se déplacer, et, dans les territoires peu denses, la voiture est souvent l'unique solution. Cette dépendance engendre des inégalités économiques et sociales, ainsi qu'un impact environnemental significatif dû à l'usage massif de véhicules thermiques.

Rapporté par : **SÉBASTIEN MARIANI** (CFDT)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Développer des mobilités durables et inclusives en zones peu denses est un défi aussi nécessaire qu'ambitieux. Pour accomplir une transition, il faut assurer l'essor de solutions alternatives, mais cela implique une évolution des mentalités et des investissements pour répondre aux besoins de la population. De plus, les mobilités jouent un rôle crucial dans le dynamisme et l'attractivité des territoires ruraux et périurbains.

Pour construire cet avis, le CESE a déployé un large dispositif de participation citoyenne afin d'intégrer les besoins des habitants des territoires peu denses. Il en ressort que la réussite de la transition vers une plus grande sobriété et le renforcement de l'attractivité de ces territoires nécessitent une action au niveau intercommunal, une gouvernance inclusive et le développement de transports collectifs adaptés. Le CESE préconise l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation, ainsi qu'une refonte de la fiscalité.

# 100

milliards d'euros

**en faveur du ferroviaire d'ici à 2040**

avec le plan pluriannuel annoncé par le Gouvernement

# 75 % à 90 %

**des actifs d'Outre-mer**

utilisent leur véhicule personnel pour se rendre chaque jour à leur travail (INSEE)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/mobilites-durables)  
bit.ly/mobilites-durables

## Pour une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour des mobilités durables et inclusives dans les territoires ruraux et périurbains

COMMENT AGIR ?



**Concrétiser le droit à la mobilité choisie** avec une offre de mobilité intermodale, sécurisée et adaptée



**Créer un « forfait mobilité durable citoyen »** pour les habitants des zones peu denses



**Inciter les intercommunalités** à organiser les mobilités en ouvrant la gouvernance aux acteurs locaux



**Lancer un plan de réinvestissement** dans les transports collectifs (3 Mds€/an pour les petites lignes ferroviaires ; 500 M€/an pour le transport collectif routier)



**Réimplanter des services de proximité** avec un accès au service public *via* les gares et les commerces itinérants

# Assurer le *renouvellement* des générations en agriculture

Au cours de l'année, le Gouvernement a saisi par deux fois le CESE pour obtenir ses éclairages sur le travail du projet de loi d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture. Les délais imposés par le Gouvernement ont empêché le CESE de mesurer la cohérence et la portée globales du projet de loi, mais lui ont tout de même permis, sur la base de travaux récents, de se prononcer sur cinq articles.

Rapportés par : **CÉCILE CLAVEIROLE** (Environnement et nature) et **FRANCK TIVIERGE** (CFDT) / **CHRISTOPHE GRISON** (Coopération) et **FRANCK TIVIERGE** (CFDT)

**5** articles du projet de loi ont été soumis au CESE

**Lire les avis complets →**

- [bit.ly/renouvellement-generations-agriculture](https://bit.ly/renouvellement-generations-agriculture)
- [bit.ly/souverainete-agricole-et-renouvellement-generations](https://bit.ly/souverainete-agricole-et-renouvellement-generations)

## Quel est l'enjeu ?

Notre agriculture et ses filières font face à des défis majeurs :

- assurer la souveraineté alimentaire tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité
- réussir les transitions écologique et climatique
- maintenir et développer la viabilité des exploitations et des entreprises des filières
- renouveler les générations d'agriculteurs et de travailleurs agricoles
- répondre aux problématiques de conditions de vie, d'emploi, de rémunération des travailleurs et salariés du secteur

## L'avis du CESE

Le CESE a été consulté sur cinq articles du projet de loi : trois lors de la première saisine et deux lors de la suivante. Bien qu'il partage globalement les objectifs du projet, alignés avec ceux fréquemment identifiés dans ses avis, le CESE a demandé des précisions sur les moyens, les outils et la temporalité pour les atteindre. En raison de l'absence d'accès aux articles constitutifs du texte, le CESE n'a pas pu évaluer la cohérence globale du projet de loi ni se prononcer sur les dispositions opérationnelles et les ressources nécessaires.

## Favoriser le renouvellement des générations en agriculture

COMMENT AGIR ?



**Valoriser des filières agricoles de formation** vers des métiers attractifs et d'avenir, en intégrant dans les formations les aspects liés à la transition écologique



**Favoriser les transmissions** en facilitant la mise en relation des futurs cédants avec une plus grande diversité de profils de porteurs de projets



**Créer un véritable guichet unique installation/transmission** en généralisant les Points accueil installation transmission (PAIT)

# Relever les défis de l'élevage français

L'alimentation et la souveraineté alimentaire sont confrontées à des défis majeurs, auxquels le secteur de l'élevage doit aussi faire face. La résilience environnementale et sociétale de l'élevage est aujourd'hui remise en question, tout comme l'attractivité du métier d'éleveur.

Rapporté par : **MARIE-NOËLLE ORAIN** (Alternatives sociales et écologiques) et **ANNE-CLAIRE VIAL** (Agriculture)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Pollution, émission de gaz à effet de serre, pratique intensive, bien-être animal... L'élevage fait l'objet de critiques éthiques et environnementales, mais pas uniquement. À cela s'ajoute une forte baisse du pouvoir d'achat, une évolution des modes de consommation et un nombre d'élevages qui a été divisé par trois en 30 ans (freins à l'installation et au renouvellement des éleveurs). Cependant, l'élevage dispose d'atouts certains de résilience. Il génère des emplois, porte l'économie et offre des solutions environnementales, telles que la capture et le stockage du carbone grâce aux prairies et aux haies, et la création d'abris pour la biodiversité.

Le CESE a souhaité dresser un bilan objectif de la situation de l'élevage français et de son évolution. Il a mené de nombreuses auditions et organisé une journée avec des acteurs de terrain issus de régions et de filières d'élevage différentes. Fort de ces enseignements, le CESE a identifié les leviers pour assurer l'avenir de l'élevage et garantir le renouvellement des générations futures.

**63 500**  
exploitations d'élevage  
ont disparu entre 2010  
et 2020 (Chambre  
d'agriculture, 2020)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/perennite-elevage)  
[bit.ly/perennite-elevage](https://bit.ly/perennite-elevage)

## Accompagner l'élevage français dans sa transition et assurer sa pérennité

COMMENT AGIR ?



**Mettre au point une méthodologie** permettant d'obtenir un diagnostic scientifique et technique d'un élevage



**Mener des actions de communication** pour expliquer les réalités et les impacts positifs des modèles d'élevage les plus vertueux



**Préparer la nouvelle PAC de 2027** sur la base d'une évaluation des mesures en cours et de leurs conséquences



**Mettre en place un grand plan** d'investissements et de transformation par territoire



**Faire respecter l'obligation d'indiquer l'origine nationale** des viandes et des produits laitiers

# Répondre à l'urgence *sociale* et *climatique*

*Le lien entre transition environnementale et justice sociale est un thème central des travaux du CESE. Les populations les plus pauvres sont non seulement les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique – catastrophes naturelles, pénurie de ressources, problèmes de santé... – mais aussi les moins à même de s'engager dans la transition écologique en raison des barrières financières auxquelles elles font face. C'est pourquoi la transition énergétique doit être guidée par un impératif de justice sociale, à travers un partage équitable de ses coûts et de ses bénéfices entre les différents segments de la société.*



# Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une *transition juste*

## (Rapport annuel sur l'état de la France)

Le Rapport annuel sur l'état de la France met en lumière les défis majeurs auxquels le pays est confronté. Il permet au CESE d'établir un diagnostic sur la situation économique, sociale et environnementale de la France.

Rapporté par : **MARIANNE TORDEUX-BITKER** (Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale)

### Quel est l'enjeu ?

Pour 2023, le rapport souligne l'impact des conflits armés, de l'inflation persistante, des records de chaleur estivale, ainsi que des mouvements sociaux et épisodes de violence sur la vie des Français. Il met également en avant les préoccupations croissantes liées aux inégalités, au pouvoir d'achat et à la nécessité d'une prise de conscience accrue des effets du dérèglement climatique.

### L'avis du CESE

Face à cette situation, le CESE appelle les pouvoirs publics à agir de façon coordonnée et ambitieuse sur les questions des inégalités, du pouvoir d'achat et de l'éco-anxiété.

# 67 %

**des Français** considèrent que le lieu de résidence est le premier facteur d'inégalité dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la santé, les services publics et la mobilité (Ipsos, 2023)

# 80 %

**des Français** se disent inquiets des conséquences du dérèglement du climat

[Lire l'avis complet → bit.ly/RAEF23](https://bit.ly/RAEF23)

### Agir pour lutter contre les inégalités, améliorer le pouvoir d'achat et répondre à l'éco-anxiété

COMMENT AGIR ?



**Réduire les discriminations à l'emploi des habitants de QPV\*** en luttant contre les biais de sélection, en finançant des actions de médiation (offre/travail) dans le cadre des contrats de ville et en favorisant l'alternance pour les jeunes



**Remédier à l'accumulation des crispations dues à l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en améliorant l'accès aux droits et aux besoins essentiels**, tout en veillant à pallier le sentiment d'injustice et d'angoisse croissant face à l'avenir



**S'engager collectivement dans la lutte contre le dérèglement climatique** et introduire de nouvelles normes d'information extra-financières pour les entreprises, en les accompagnant dans leur transition

\*Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

# Face au *changement climatique* accélérer une adaptation systémique et juste

D'après le Haut Conseil pour le climat, les conditions climatiques records de 2022 deviendraient la norme en France d'ici 2050. L'année 2022 serait même une année « fraîche » selon le scénario de réchauffement à +4°C à l'horizon 2100. Or notre pays n'est pas prêt à y faire face.

Rapporté par : **SORAYA DUBOC** (CFDT) et **NICOLAS RICHARD** (Environnement et nature)

**+4°C**  
de réchauffement moyen  
en France d'ici à 2100  
(TRACC)

#### Textes-clés :

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Loi de programmation énergie-climat (LPEC)

Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/adaptation-systemique-juste)  
[bit.ly/adaptation-systemique-juste](https://bit.ly/adaptation-systemique-juste)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

À l'aune des engagements progressifs et encore insuffisants des États pour lutter contre le réchauffement climatique mondial, la France « chauffera » tant qu'elle ne jugulera pas ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Tandis que l'atténuation limite les émissions et le changement climatique causé par les activités humaines, l'adaptation vise à s'ajuster aux effets de ce changement et à réduire notre vulnérabilité face aux nouveaux risques climatiques extrêmes. Il est donc urgent de mener simultanément des politiques d'atténuation et d'adaptation.

Pour faire face à l'ampleur des défis et aller au-delà d'une simple adaptation à ces évolutions, il faut repenser de façon systémique et juste nos organisations territoriales, sociales et économiques pour en assurer la résilience. Il est urgent d'identifier et de quantifier des vulnérabilités spécifiques et d'en déduire les investissements indispensables et les mesures à prendre dans le cadre du développement de la trajectoire d'adaptation au changement climatique (TRACC) de la France et la stratégie associée.

## Développer une stratégie d'adaptation innovante, systémique et juste, tout en renforçant les efforts d'atténuation des émissions de GES

COMMENT AGIR ?



**Créer un cadre juridique national de l'adaptation** ancré dans les politiques publiques



**Évaluer l'exposition aux risques climatiques et éviter les mauvaises adaptations** en mobilisant les parties prenantes



**S'appuyer sur la biodiversité** et préserver les services écosystémiques



**Systématiser l'analyse** des enjeux d'adaptation des projets et des planifications territoriales



**Dimensionner un budget et assurer des moyens suffisants** pour appuyer les territoires et les acteurs économiques

# Pour une *économie servicielle* sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

*Qu'est-ce que l'économie servicielle ? C'est un modèle qui propose des produits ou des services axés sur l'utilité et la performance d'usage, et qui sont co-construits par le consommateur, l'entreprise et le salarié, tout en intégrant les considérations sociales et environnementales.*

Rapporté par : **PATRICIA BLANCARD** (CFDT) et **FANY RUIN** (Entreprises)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Si ce modèle existe depuis plusieurs décennies, son développement implique des transformations profondes de l'entreprise qui peuvent fragiliser son équilibre financier. Cependant le contexte actuel offre de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs : les priorités données au renforcement de l'autonomie stratégique, à la relocalisation et à la réindustrialisation, à l'économie locale et circulaire, à un meilleur partage de la valeur ajoutée sont des facteurs favorables au développement de l'économie servicielle.

Pour le CESE, l'économie servicielle doit être à la fois sociale et soutenable. L'écoconception des produits doit intégrer les besoins des consommateurs avec un objectif de réparabilité, de recyclabilité et de protection. Elle doit également revaloriser de la place des femmes et des hommes dans le fonctionnement de l'entreprise. Localement, les acteurs de l'économie servicielle créent des liens qui contribuent au développement d'un écosystème.

**En économie servicielle, on passe de la vente d'un pneu à la mise à disposition du pneu grâce à un contrat de performance d'usage :** les services permettent de s'adapter aux besoins de l'utilisateur, y compris grâce aux données transmises par l'électronique embarquée.

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/eco-servicielle)  
bit.ly/eco-servicielle

## Pour une économie servicielle sociale et soutenable

COMMENT AGIR ?



**Créer des plateformes de partage de meilleures pratiques** pour les entreprises



**Étendre le crédit d'impôt innovation (CII) aux PME** au-delà de la technologie



**Veiller à l'intérêt des consommateurs** avec des garanties de qualité, transparence et droit au désengagement



**Utiliser la commande publique pour accélérer** l'économie servicielle via des actions de sensibilisation et de formation



**Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles** en appliquant pleinement le *Digital Market Act* (DMA) et le *Digital Services Act* (DSA)

# Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes

Devant l'impératif de la transition écologique, la Première ministre a chargé le CESE d'examiner les évolutions nécessaires de nos modes de consommation, en les alignant avec les objectifs de réindustrialisation et le rôle de la publicité.

Rapporté par : **ALAIN BAZOT** (Non-inscrits), **JULIE MARSAUD** (Environnement et nature) et **MARIE-HÉLÈNE MEYLING** (CFDT)

## 3 planètes

**seraient nécessaires** si l'ensemble de l'humanité vivait comme la population française (*Global Footprint Network/WWF*)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/eco-sobriete)  
bit.ly/eco-sobriete

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Malgré une prise de conscience environnementale qui progresse, nos modes de vie ne sont pas soutenables au regard des limites planétaires. Paradoxalement, marketing et publicité encouragent à la consommation, voire à la surconsommation. Une consommation durable exige une offre durable, tout en étant financièrement accessible. Face à l'urgence écologique et à l'exigence de justice sociale, seule une économie plus sobre, plaçant l'environnement et l'humain au cœur du système productif, peut nous permettre de tenir les engagements de l'Accord de Paris sur le climat.

Pour une consommation durable, le CESE propose une vision progressive et plusieurs leviers : des incitations et une meilleure information du consommateur, une régulation indépendante de la publicité pour favoriser une société durable, et, enfin, un accompagnement pour orienter la transformation de l'appareil productif vers l'économie circulaire. Ces évolutions systémiques doivent s'inscrire dans une planification et une mise en débat démocratique pour une société plus sobre.

## Faire de la France un leader de l'économie de la sobriété

COMMENT AGIR ?



**Remplacer une société des biens par une société des liens** à travers l'affichage environnemental, la durabilité des produits, la fiscalité et des tarifications incitatives



**Donner au consommateur le pouvoir de mieux consommer**



**Mieux réguler la publicité** pour en faire un levier de la transition écologique



**Accompagner la transformation** des modèles productifs



# Quelles transition et autonomie énergétiques des *Outre-mer* ?

Alors que les Outre-mer dépendent fortement d'énergies carbonées (charbon, fuel), ce sont aussi des territoires particulièrement vulnérables au dérèglement climatique. Ils doivent donc concilier des objectifs indissociables et complémentaires : la transition énergétique et l'autonomie énergétique.

Rapporté par : **ALAIN ANDRÉ** (CGT-FO) et **NADINE HAFIDOU** (Entreprises)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Atteindre un mix électrique 100 % renouvelable dans les Outre-mer d'ici 2030 et parvenir à l'autonomie énergétique en 2050 est réalisable, à condition de mobiliser les acteurs publics et privés. Les Outre-mer disposent d'atouts considérables en énergies renouvelables, tels que le solaire photovoltaïque et thermique, la biomasse, la géothermie et les énergies marines. De plus, améliorer l'efficacité énergétique dans les transports et l'habitat offre un potentiel significatif d'innovation, de formation et de création d'emplois locaux.

Pour relever ces défis, le CESE identifie trois enjeux : accompagner, décarboner et développer un mix électrique majoritairement renouvelable. Ces transitions devront être adaptées aux spécificités territoriales et mobiliser les secteurs concernés – qui nécessiteront un accompagnement financier, technique et organisationnel –, avec un soutien actif de l'État, des pouvoirs publics et des collectivités.

# 1/3

**du mix électrique** des Antilles et de La Réunion est issu des énergies renouvelables en 2022

# 50 %

**de l'énergie consommée** sur les territoires ultramarins est liée à la mobilité

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/energie-OM)  
bit.ly/energie-OM

## Permettre à chaque territoire d'adapter sa stratégie de décarbonation

COMMENT AGIR ?



**Moderniser et développer les capacités des réseaux électriques** selon l'évolution des besoins



**Étendre le mécanisme de garantie national du risque de forage pour la géothermie** (indemnisation en cas d'échec des recherches exploratoires)



**Faire de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) un sujet de participation citoyenne** sur chaque territoire



**Mettre en place des formations** aux métiers de l'électricité et des énergies renouvelables à tous les niveaux



**Fournir des « chèques » dédiés à l'énergie** pour les foyers les plus modestes, financés par le budget de l'État

# *Eau potable* : des enjeux qui dépassent la tarification progressive

Les pénuries et tensions hydriques records de 2022 ont mis au cœur de l'actualité la nécessaire préservation de notre ressource en eau. Ces manifestations du dérèglement climatique font peser un risque croissant de conflits d'usage entre l'agriculture, les ménages et les industries.

Rapporté par : **JEAN-MARIE BEAUVAIS** (Environnement et nature) et **JEAN-YVES LAUTRIDOU** (CFDT)

**48 litres**  
d'eau potable  
par jour par Français,  
consommation moyenne  
(ministère de la Transition  
écologique)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/tarification-eau)  
[bit.ly/tarification-eau](https://bit.ly/tarification-eau)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Dans le cadre de la planification écologique, le Gouvernement a lancé début 2023 le « plan Eau », dont l'un des objectifs est de réduire de 10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030. Ses 53 mesures visent à répondre à trois enjeux majeurs : la sobriété des usages, la qualité et la disponibilité de la ressource. La Première ministre a ainsi saisi le CESE pour répondre à la question des « évolutions nécessaires pour faire des recommandations sur la tarification progressive de l'eau ».

Alors que les enjeux environnementaux actuels dépassent la tarification des services de l'eau potable, le CESE réinterroge le principe de « l'eau paie l'eau » en alertant sur la fin d'une eau « bon marché » à court ou moyen terme. Le CESE a analysé les enseignements des diverses expérimentations territoriales de la tarification progressive de l'eau issue de la loi Brottes, ainsi que les conditions et les freins dans sa mise en œuvre au regard de sa complexité, de son efficacité et de la justice sociale.

## Adapter le modèle tarifaire de l'eau

COMMENT AGIR ?



**Consolider les données du système d'information Sispea\*** pour mieux connaître la consommation des particuliers, des professionnels, des services publics...



**Permettre à chaque usager de disposer d'un compteur individuel** pour responsabiliser



**Mettre en place une tarification saisonnière** dans l'ensemble des communes où l'équilibre entre ressource et consommation d'eau est menacé selon les saisons



**Assurer l'accompagnement social des usagers fragiles**, dissocié de la tarification, avec une aide financière directe des collectivités



**Déployer des démarches de sobriété** au sein des entreprises

\* Système d'information sur les services de l'eau et de l'assainissement

# La *stratégie énergétique* de la France et les travaux préparatoires du Gouvernement

*L'avant-projet de loi Bâtir notre souveraineté énergétique et faire de la France le premier grand État à sortir des énergies fossiles affiche l'ambition qu'à notre pays de placer la transition énergétique au cœur de sa stratégie programmatique sur ce grand défi de demain.*

Rapporté par : **LE BUREAU** (organe collégial de direction du CESE)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Saisi par le Gouvernement, le CESE précise ses attentes quant aux objectifs climatiques et énergétiques, afin d'orienter les travaux législatifs ou réglementaires à venir. Pour qu'une transition soit à la fois partagée et efficace, il est essentiel de mener un débat public en amont des discussions parlementaires et du vote. Le CESE et la société civile restent déterminés à accompagner la transition énergétique nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques du pays et limiter rapidement les impacts du réchauffement climatique dans un esprit de justice sociale.

Le CESE insiste sur la nécessité d'une planification globale pour la transition énergétique, ainsi que d'une démarche de concertation, en particulier avec la société civile organisée et la participation citoyenne pour que les Français expriment leurs choix pour l'avenir. Il souligne les composantes et les leviers nécessaires à cette transition. La mise en œuvre de la transition énergétique doit être juste, partagée, lisible et orientée climat.

# 30 %

**c'est la réduction de la consommation énergétique finale** que la France vise d'ici 2030, par rapport à 2012

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/strat-energetique)  
bit.ly/strat-energetique

## Préconisations sur la stratégie énergétique de la France

COMMENT AGIR ?



**Inscrire, dans le Projet de loi,** la stratégie et les objectifs en matière d'énergies renouvelables (EnR)



**Intégrer aux objectifs la réduction de l'empreinte carbone** en la liant à la réindustrialisation



**Instaurer un débat démocratique** sur l'ensemble du mix énergétique et sur la trajectoire de consommation



**Étudier le cas spécifique des Outre-mer** où les efforts à consentir sont importants



**Élaborer une loi de programmation des finances** pour la transition écologique

# Améliorer le *pouvoir d'achat* en Outre-mer

La « vie chère » est l'une des principales causes de tension sociale en Outre-mer. Les prix y sont de plus en plus élevés et les écarts avec la métropole se sont encore accentués entre 2022 et 2023.

Rapporté par : **VÉRONIQUE BIARNAIX-ROCHE** (CFE-CGC) et **GHISLAINE ARLIE** (Outre-mer)

## 900 000

**personnes vivent sous le seuil de pauvreté en Outre-mer**, soit avec moins de 1 010 euros par mois

## 30 à 40 %

**de surcoût** en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie par rapport à l'Hexagone (Qualistat, 2022)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/pouvoir-achat-OM)  
bit.ly/pouvoir-achat-OM

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Le coût élevé de la vie, combiné à la faiblesse de revenus due au chômage, suscite un fort sentiment d'injustice dans les Outre-mer avec un risque majeur d'exclusion des populations les plus pauvres. De plus, les écarts de prix avec l'Hexagone ne cessent de s'accroître, en particulier sur les produits alimentaires, principale dépense des ménages. En octobre 2022, 55 % des Martiniquais déclaraient renoncer régulièrement à des dépenses pour couvrir les besoins essentiels de leur quotidien.

Le CESE attribue cette crise du pouvoir d'achat en Outre-mer à un ensemble de facteurs : l'insuffisance et la petite taille des productions locales ; la concentration des principaux importateurs et distributeurs, le surcoût lié aux importations ; le manque d'emplois locaux et la faiblesse des revenus, ainsi que la fiscalité locale, dépendante des importations.

## Redonner du pouvoir d'achat aux Outre-mer

COMMENT AGIR ?



**Mettre à disposition des « chèques »** pour les foyers les plus modestes



**Majorer la prime d'activité** dans les territoires ultra-marins



**Renforcer les moyens de contrôle** de la concurrence



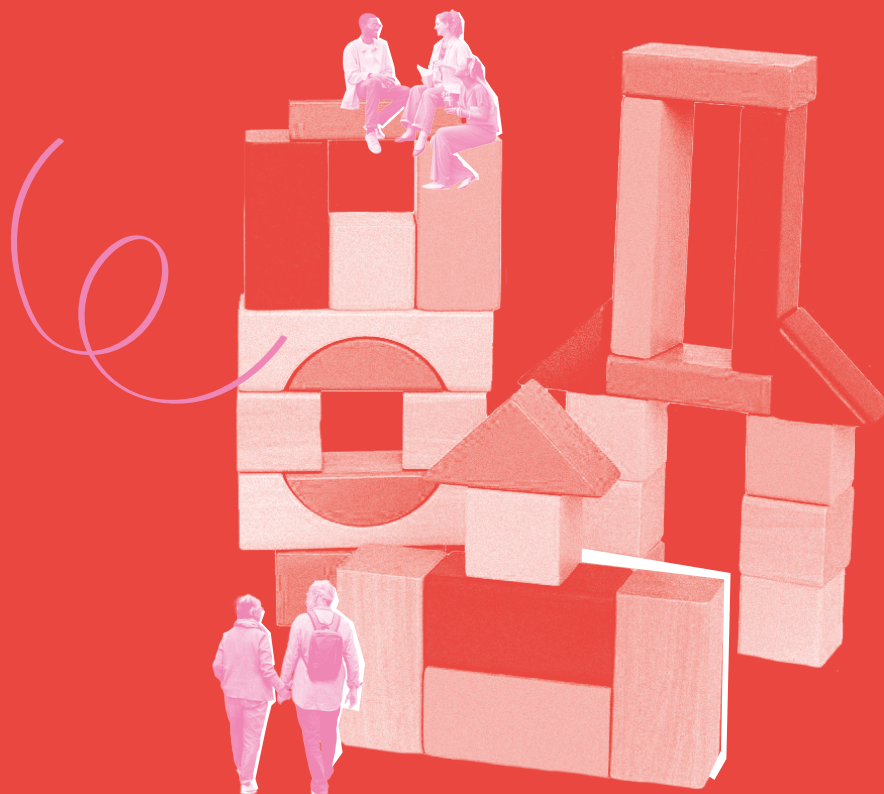
**Flécher les crédits** pour une meilleure structuration des producteurs agricoles



**Expérimenter un dispositif de dérogation** aux normes françaises et européennes

# Bâtir une société *plus inclusive*

*Pour assurer le bon fonctionnement de notre démocratie, la société doit tenir compte de toutes les populations et de leurs situations spécifiques. Le CESE s'est ainsi penché sur des enjeux touchant des groupes souvent marginalisés, de la réinsertion des personnes incarcérées à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, en passant par les besoins d'une jeunesse aussi nombreuse que diverse. L'institution s'est également intéressée aux facteurs de cohésion sociale : l'accès à une information fiable et de qualité, prérequis pour un débat public éclairé et constructif, et les services rendus par les associations, essentiels pour bâtir une société plus inclusive.*



# Repenser un *systeme pénal* qui ait du sens

La surpopulation carcérale atteint chaque trimestre de nouveaux records, avec une surreprésentation des jeunes hommes en situation précaire. Comment en finir avec la surenchère carcérale ? Comment remettre au cœur du système pénal les principes de dignité, d'individualisation et de compréhension de la peine ?

Rapporté par : **ALAIN DRU** (CGT) et **DANIÈLE JOURDAIN-MENNINGER** (Associations)

## 122 %

**taux d'occupation carcérale** en 2023

## 11 %

**des auteurs prévenus** sont condamnés à d'autres peines que la détention

[Lire l'avis complet ->](https://bit.ly/sens-peine)  
bit.ly/sens-peine

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Dès 2019, le CESE alertait sur le fait que la prison « désocialise, déresponsabilise, crée de multiples ruptures ou exacerbe celles qui existent déjà ». Face à ce constat et dans un contexte de surpopulation carcérale, il est nécessaire de donner à la justice les moyens d'agir vite et mieux. Il faut aussi lui permettre de prendre le temps d'évaluer chaque situation pour prononcer des peines plus adaptées et mieux comprises, par les victimes comme par les prévenus. Ces conditions sont indispensables pour réduire la récidive et réussir la réinsertion des détenus.

Le CESE a une conviction : en finir avec la « surenchère pénale ». Pour y parvenir, il faut évaluer régulièrement les effets économiques et sociaux des politiques pénales et réorienter les budgets de la justice vers le fonctionnement des juridictions et vers l'information des magistrats sur la situation des personnes mises en cause.

## Redonner du sens à la peine

COMMENT AGIR ?



**Évaluer les politiques pénales** et les réorienter en fonction des besoins et des moyens



**Favoriser la compréhension de la peine** par les personnes condamnées, mais aussi par les victimes et la société



**Mener une politique globale de réduction de la détention provisoire**



**Individualiser et adapter la peine** à la situation de la personne condamnée et à son évolution

# Financer la *perte d'autonomie*

La population française vieillit, et, avec l'âge, le risque de perte d'autonomie augmente. Comment la société peut-elle faire face au poids croissant de la dépendance ?

Rapporté par : **MARTINE VIGNAU** (UNSA)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

En 2050, 2,2 millions de Françaises et de Français seront en situation de perte d'autonomie, contre 1,3 million en 2020. Le vieillissement est un défi sociétal qui dépasse le seul cadre de la santé : il exige une action globale (transports, logement, urbanisme). Il devient urgent d'anticiper les besoins en financement de la dépendance, un enjeu éthique majeur pour notre société.

Pour évaluer et définir des solutions de financement adaptées aux besoins et réalités de chacun, le CESE a intégré à ses travaux un groupe de citoyennes et citoyens tirés au sort. Ensemble, ils ont formulé plusieurs préconisations : des droits garantis pour toutes et tous, financés par la solidarité nationale, la fin des inégalités territoriales en matière de santé et la réduction du reste à charge qui pèse sur les personnes concernées et leurs familles.

### +58 %

**de personnes de 85 ans et plus** dans les années 2030-2040 (Haut-commissariat au Plan, 2023)

### 92 %

**des Françaises et des Français** souhaitent vieillir chez eux (Ifop, 2023)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/soutenir-autonomie)  
[bit.ly/soutenir-autonomie](https://bit.ly/soutenir-autonomie)

## Soutenir l'autonomie

COMMENT AGIR ?



**Élaborer une loi de programmation pluriannuelle** pour déterminer tous les 5 ans « la trajectoire des finances publiques en matière d'autonomie des personnes âgées »



**Financer le renforcement des formations,** des qualifications, des conditions de travail, et la reconnaissance de l'activité des professionnels de santé



**Limiter les dépenses** supportées par la personne et sa famille



**Établir une définition légale commune** aux aidants



**Affecter des ressources supplémentaires** à la branche autonomie

# Lutter contre la *précarité* de la *jeunesse*

En novembre 2023, le président du Sénat, Gérard Larcher a saisi le CESE d'une demande d'avis sur « la création d'une allocation universelle comme outil de lutte contre la précarité de la jeunesse ».

Rapporté par : **LE BUREAU** (organe collégial de direction du CESE)

## 13,7 %

de la population française  
a entre 18 et 29 ans  
(Insee, 2022)

## 27 ans

c'est l'âge moyen  
du premier emploi stable :  
il était de 20 ans en 1975  
(CESE, 2019)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/precarite-jeunesse)  
[bit.ly/precarite-jeunesse](https://bit.ly/precarite-jeunesse)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Le parcours des jeunes vers l'autonomie s'allonge. En 2021, ils quittent le domicile familial à 23,6 ans en moyenne (Injep). Les situations sont aussi diverses que les jeunes eux-mêmes : fortes inégalités socioéconomiques, de genre, territoriales, de qualification ou de socialisation, difficultés d'accès aux droits et au logement... Comment faciliter l'accès des jeunes à l'autonomie ?

Pour permettre aux jeunes de choisir librement leur avenir, il est nécessaire de structurer les sécurités offertes dès le départ de la vie. Ce que sont les jeunes, ce qu'ils aspirent à être, ce qu'ils ont à dire sur leur vie et comment ils imaginent leur avenir doivent être le point de départ de toute réflexion sur les politiques publiques de jeunesse.

## Sécuriser les parcours des jeunes

COMMENT AGIR ?



**Relever significativement l'investissement** de la Nation dans la jeunesse à travers l'évolution du système social et fiscal



**Aligner majorité civile et majorité sociale** en assouplissant les conditions d'accès au Revenu de solidarité active (RSA)



# Dessiner un horizon désirable pour la *jeunesse*

La société est traversée par de profondes transitions : démographique, économique, numérique, écologique. Pour les réussir, il est crucial de porter une attention particulière aux jeunes et aux générations futures, notamment à leurs conditions de vie et leur bien-être.

Rapporté par : **LE BUREAU** (organe collégial de direction du CESE)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Les politiques publiques peinent à considérer « le jeune » comme un citoyen à part entière qui participe à la vie de la société. En privilégiant une approche en silos fondée sur des statuts tels que « enfant », « étudiant », « futur travailleur », les institutions ne permettent pas un traitement transversal des questions de jeunesse. Pourtant, dans un contexte de bouleversements écologiques, géopolitiques et sociaux, la jeunesse fait face à de nombreux défis : anxiété, inégalités scolaires et d'accès au monde du travail, reproduction sociale...

Pour y répondre, le CESE estime nécessaire de construire des politiques publiques pensées avec et pour les jeunes. La démocratie doit aujourd'hui se donner les moyens de mieux prendre en compte et intégrer la parole des jeunes dans les décisions politiques, dans toute sa complexité et toute sa diversité.

**40 %**  
des habitants des **1 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville** ont moins de 25 ans (Injep, 2021)

**20,8 %**  
des **18-24 ans** souffrent d'épisodes dépressifs caractérisés, 9 points de plus qu'en 2017 (CESE, 2019)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/politiques-jeunesse)  
[bit.ly/politiques-jeunesse](https://bit.ly/politiques-jeunesse)

## Construire des politiques de jeunesse structurées et adaptées

COMMENT AGIR ?



**Lutter contre le déterminisme social**  
en favorisant l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux



**Valoriser l'engagement d'une génération**  
consciente des défis sociaux et climatiques



**Réinvestir dans les services publics,**  
notamment ceux de proximité



**Renouveler le lien intergénérationnel**  
et lutter contre les discriminations liées à l'âge

# Protéger la pérennité du *secteur associatif*

*Imaginer un monde sans associations suffit à comprendre combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie est considérable. Pourtant, les logiques concurrentielles européennes et les contraintes pesant sur les finances publiques entravent aujourd'hui leur capacité d'initiative.*

Rapporté par : **MARTIN BOBEL** (Associations) et **DOMINIQUE JOSEPH** (Santé et citoyenneté)

## 113 Mds €

**C'est le poids économique** du monde associatif, soit 3 points du PIB français (Paysage associatif français, 2023)

## 41 %

**de baisse de la part des subventions** dans le budget des associations (Paysage associatif français, 2023)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/financement-asso)  
bit.ly/financement-asso

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Santé, action sociale, culture, éducation, environnement... Les associations assurent des pans entiers de services d'intérêt général, non marchands, pour un large public dans tous les territoires. Entre 2005 et 2020, la part des subventions dans le budget des associations a baissé de 41 %, au profit de logiques de marchandisation plutôt que d'utilité sociale. Ces évolutions mettent les associations en grande difficulté.

Construits sur la base d'auditions et d'une large consultation de 6 525 associations, les travaux du CESE soulignent l'importance de garantir des financements aux associations. Ils appellent à une vigilance renforcée pour pérenniser le monde associatif. Convaincu de l'urgence de renforcer le financement de la vie associative, le CESE appelle à consolider la confiance entre citoyens engagés, pouvoirs publics et législateur.

## Renforcer le financement des associations

COMMENT AGIR ?



**Fixer à 2,5 % la part du budget de l'État** consacré aux associations



**Transformer la déductibilité des dons** aux associations d'intérêt général en crédit d'impôt



**Abroger le contrat d'engagement républicain de 2021** et lui substituer la charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le monde associatif

# Construire *l'information* de demain

*L'accès à une information fiable, indépendante et pluraliste est une condition et un fondement de la démocratie. Face aux évolutions technologiques et à la crise du modèle économique du secteur de l'information, comment garantir l'indépendance et la liberté des journalistes ?*

Rapporté par : **THIERRY CADART** (CFDT) et **VINCENT MOISSELIN** (Entreprises)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Les évolutions technologiques permettent à chacune et chacun de devenir récepteur mais aussi émetteur d'informations. Dans le même temps, le secteur de l'information vit une crise de son modèle économique : resserrement du marché publicitaire, concentration des médias et concurrence exacerbée. La dégradation des conditions de travail et la précarisation des professionnels de l'information sont croissantes et affectent la production et la qualité des contenus, renforçant la méfiance des citoyennes et citoyens à l'égard des médias.

Pour reconstruire un lien de confiance entre citoyens et médias garantir une information fiable, indépendante et pluraliste, le CESE recommande de mieux encadrer la diffusion de l'information sur Internet. Il propose notamment de reconnaître le statut d'éditeur aux réseaux sociaux : aujourd'hui, ces plateformes sont considérées comme de simples hébergeurs, sans d'obligation de surveillance des contenus dont elles sont hôtes.

## 40 %

**des journalistes** quittent la profession après sept ans d'exercice (IFP/CARISM – Université Paris-Panthéon-Assas, 2017)

## 77 %

**des Français** déclarent qu'il leur arrive de limiter ou de cesser de consulter les informations (L'ObSoCo/Arte/Fondation Jean-Jaurès, 2022)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/information-fiable)  
bit.ly/information-fiable

## Construire une information fiable, indépendante et pluraliste

COMMENT AGIR ?



**Réécrire la loi relative à la liberté de communication** pour éviter la concentration des médias



**Faire reconnaître le statut d'éditeur et non plus d'hébergeur** aux réseaux sociaux



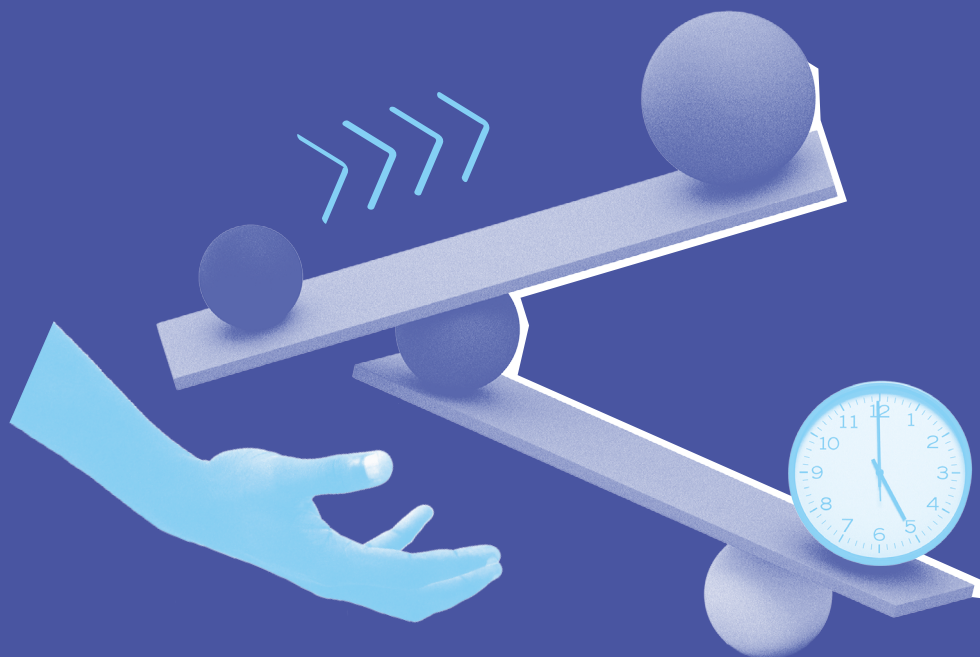
**Créer des comités d'éthique des médias** présidés par des personnalités indépendantes



**Rendre obligatoire l'enregistrement d'identité** sur les réseaux sociaux

# Soutenir *l'emploi* et *le travail*

*Dérèglement climatique, recrudescence des épidémies, pénurie de ressources et d'énergie, vieillissement de la population active, avènement de l'Intelligence artificielle... Ces défis bouleversent le marché du travail et posent la question de son évolution. En 2020, la pandémie de Covid-19 a accéléré cette transformation : elle a redéfini l'organisation du travail et ouvert la voie à de nouvelles pratiques. Elle a également amené à repenser notre rapport au travail, en interrogeant son sens et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, sujets auxquels la nouvelle génération est particulièrement attentive. Les défis écologiques sont justement l'occasion d'adapter les métiers vers des modèles plus porteurs de sens et plus respectueux de l'humain. Ces questions ont été au cœur des travaux du CESE.*



# Vers une meilleure articulation des *temps de vie*

Face aux évolutions du rapport au travail et des conditions de vie, la recherche de l'équilibre des temps de vie professionnel et personnel est au cœur des nouvelles attentes des salariés.

Rapporté par : **CHRISTELLE CAILLET** (CFDT) et **ELISABETH TOMÉ-GERTHEINRICH** (Entreprises)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

L'équilibre vie professionnelle – vie personnelle est recomposé par trois séries de facteurs :

- les évolutions du travail : impératifs écologiques, télétravail, nouvelles technologies... ;
- les évolutions des conditions de vie : accès difficile à un logement proche du travail et temps de transports importants, qui pèsent sur le temps de repos ;
- les évolutions des situations de vie : proches aidants, familles monoparentales, personnes en situation de handicap... Les temps de vie s'articulent et ne se vivent pas indépendamment l'un de l'autre.

Pour répondre aux aspirations croissantes des actifs à un meilleur équilibre des temps de vie, le CESE juge essentiel de poser à la fois la question de la vie professionnelle et celle du temps libre, trop souvent écartée du débat. Il invite à valoriser et à libérer le temps libre de ses contraintes.

Il préconise également d'entendre la demande croissante de liberté et d'autonomie des actifs sur leur temps de travail et de considérer l'intensification du travail comme l'urgence de ralentir.

# 64 %

**des salariés** ne travaillent pas sur des semaines standards à horaires fixes sur cinq jours ouvrés

# 75 %

**de citoyennes et citoyens** estiment que ce rythme n'est pas le plus adapté à un bon équilibre vie professionnelle – vie personnelle (CESE, 2024)

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/articulation-temps)  
bit.ly/articulation-temps

## Mieux articuler les temps de vie

COMMENT AGIR ?



**Poser juridiquement**  
la définition du temps libre



**Ouvrir le dialogue social** via une négociation interprofessionnelle sur le sujet



**Intégrer un projet de management** dans les orientations stratégiques des entreprises



**Assurer l'égalité d'accès au congé parental** pour les femmes et les hommes



**Valoriser les compétences** acquises dans le cadre d'un engagement associatif ou syndical

# Envisager le *travail* autrement

Depuis près de 40 ans, la question de l'emploi a monopolisé le débat social et les politiques publiques du travail, avec une priorité donnée à l'accès et au développement de l'emploi. Aujourd'hui, force est de constater les limites de ces politiques publiques.

Rapporté par : **CÉCILE GONDARD-LALANNE** (Alternatives sociales et écologiques) et **ELISABETH TOMÉ-GERTHEINRICH** (Entreprises)

Avec **10 %**  
de l'emploi et de l'économie,  
les coopératives placent  
la France au deuxième rang  
mondial des pays les plus  
coopératifs

Lire l'avis complet →  
[bit.ly/travail-en-questions](https://bit.ly/travail-en-questions)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Dérèglement climatique, pénurie de ressources et d'énergie, ruptures technologiques, vieillissement de la population active... Le marché du travail subit de profondes transformations, accélérées par la pandémie de Covid-19 et ses confinements successifs. Le rapport au travail, son sens et son articulation avec la vie personnelle sont aujourd'hui au cœur des préoccupations. Parallèlement, une aspiration à la reconnaissance de l'utilité sociale du travail émerge.

Pour envisager le travail sous ces nouveaux angles, le CESE a souhaité contribuer au débat national en partageant les principaux enseignements et échanges menés dans son enceinte. Quatre axes stratégiques de réflexion ont émergé : l'accélération des nouvelles organisations du travail et leur interaction avec le rapport au travail ; les mutations des métiers dans l'urgence d'une transition juste ; la redynamisation de la démocratie au travail ; ou encore la lutte contre les inégalités et la précarité des actives et des actifs.

## 5 pistes de réflexion pour penser autrement le travail

COMMENT AGIR ?



**Mieux concilier les temps de vie**  
et penser les outils pour y parvenir



**Évaluer les impacts des transitions en cours** sur l'évolution des métiers



**Anticiper les impacts de l'IA** sur le travail



**Renforcer le dialogue social** sur les conditions de travail



**Penser le travail de demain dans sa fonction d'intégration sociale**

# Mobiliser les *compétences* pour la planification *écologique*

Face à l'urgence climatique et à l'effondrement de la biodiversité, la France a inscrit dans la loi des objectifs ambitieux : réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Comment planifier et mobiliser tous les secteurs d'activité pour y parvenir ?

Rapporté par : **PASCAL MAYOL** (Environnement et nature)  
et **CLAIRE TUTENUIT** (Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

La planification écologique offre l'opportunité de redonner du sens au travail en l'orientant vers une cause vitale et collective. Cette démarche est réciproque : le succès de la planification écologique dépendra de la mobilisation des acteurs, de leurs compétences et de leur créativité. Tous les emplois et métiers sont concernés : la planification suppose des adaptations et un renouvellement des enjeux liés à l'emploi et au travail.

Le CESE propose une méthode et des solutions concrètes pour mobiliser l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, en concertation et au service de la planification écologique. Il propose d'intégrer ces préoccupations de manière systématisée dans la vie du travail. Toutes les parties prenantes doivent être mobilisées pour concilier adaptation, atténuation, restauration de la nature et débat démocratique.

# 5 %

**de baisse annuelle des émissions de gaz à effet de serre** requise pour respecter les objectifs

# 84 %

**des actifs** souhaitent un travail en adéquation avec le défi climatique

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/competences-ecologie)  
[bit.ly/competences-ecologie](https://bit.ly/competences-ecologie)

## Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique

COMMENT AGIR ?



**Assurer un pilotage** national et multipartite



**Adapter l'offre de formation** aux besoins de la transition écologique



**Mobiliser** les régions et le dialogue social d'entreprise



**Améliorer l'attractivité** des métiers de la transition écologique



**Accompagner les trajectoires individuelles** dans la mise en œuvre de la planification

# Relever les défis *européens* et *internationaux*

*L'Europe et la communauté internationale sont confrontées à des crises politiques, économiques, sociales et climatiques qui exigent une réponse globale et concertée. Cette année, le CESE s'est saisi de questions majeures telles que l'immigration, l'Aide publique au développement (APD) et la transition écologique. Ces enjeux nécessitent de dépasser la division entre pays du Nord et du Sud, en reconnaissant l'interdépendance croissante entre les nations et en s'appuyant sur les sociétés civiles pour renforcer la coopération internationale. Le défi climatique et l'accomplissement des Objectifs de développement durable (ODD) doivent devenir les moteurs d'une transformation mondiale à la fois juste et durable.*





# Apaiser le débat sur *l'immigration*

*Phénomène complexe et multidimensionnel, le sujet de l'immigration ne peut se limiter à des questions utilitaristes – recours à l'immigration sur le marché du travail, impact sur les finances publiques... – ou sécuritaires.*

Rapporté par : **KENZA OCCANSEY** (Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse)  
et **FRANCOISE SIVIGNON** (Associations)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

À l'échelle de l'Union européenne, l'immigration n'est pas un phénomène de masse. En 2022, si 1,92 million de personnes sont arrivées au sein de l'UE, 0,96 million l'ont quittée, soit un « solde migratoire net » total de 0,96 million de personnes. Un chiffre relativement modeste au regard des 447 millions d'Européens. Pourtant les Européens surestiment largement la part de l'immigration.

Pour poser les bases d'un débat apaisé, le CESE est parti des faits, en étudiant les cadres juridiques existants et les données objectives. Son avis s'est inscrit dans l'agenda politique du Pacte sur la migration et l'asile. Il questionne la capacité de ce dernier à répondre aux enjeux actuels et à venir et propose de le compléter. L'objectif : aboutir à un modèle ambitieux de politique migratoire européenne.

# 0,6 %

**Le taux d'immigration à caractère permanent au sein de l'UE**, ce qui représente 2,5 millions d'entrées

# 16,7 %

**La proportion d'immigrés non européens perçue par les Européens** alors qu'elle s'élève en réalité à 7,2 %

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/migration-UE)  
bit.ly/migration-UE

## Pour une nouvelle vision des politiques migratoires

COMMENT AGIR ?



**Simplifier et harmoniser le cadre législatif européen** pour faciliter l'immigration légale liée au travail



**Renforcer la redevabilité démocratique** de Frontex et augmenter les moyens alloués par les États membres



**Sanctuariser l'espace humanitaire** nécessaire à l'action des ONG portant assistance aux personnes migrantes



**Élaborer un socle européen** de l'intégration des personnes migrantes

# Quel avenir pour le *Pacte vert* pour l'Europe et ses citoyens ?

En application de l'Accord de Paris sur le climat, la Commission européenne a lancé fin 2019 le Pacte vert pour l'Europe (PVE). Cette feuille de route transverse et multisectorielle doit faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

Rapporté par : **LUCIEN CHABASON** (Environnement et nature) et **DIDIER KLING** (Entreprises)

## 43%

**des textes du Pacte vert ont été adoptés** et 21 % sont en cours de discussion

[Lire l'avis complet →](https://bit.ly/pactevert-UE)  
bit.ly/pactevert-UE

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

À la veille du scrutin européen, le Pacte vert est critiqué sur ses ambitions environnementales : après négociations avec les agriculteurs, demandes d'adaptation des entreprises, conflit russo-ukrainien, tensions commerciales avec la Chine ou les États-Unis, rigueur budgétaire... Le principe même du texte est menacé par la polarisation du Parlement européen et le renforcement des clivages. Pourtant, le Pacte est un moteur de l'autonomie stratégique de l'Union, qui dispose de sérieux atouts pour concilier transformation environnementale et compétitivité internationale.

Face à ces questionnements, le CESE souligne les avancées du Pacte vert et rappelle que, si ses objectifs ne sont pas remis en cause, la façon de le déployer est au cœur des débats. Le CESE propose de mieux prendre en compte les préoccupations des acteurs concernés, de mettre en œuvre des mesures concrètes pour accompagner socialement et économiquement la transition écologique (rythme, méthode, moyens), tout en renforçant son acceptabilité sociale à travers le débat démocratique.

## Assurer l'avenir du Pacte vert pour l'Europe

COMMENT AGIR ?



**Consolider le Pacte** : déployer les huit objectifs en intégrant le besoin d'adaptations



**Mieux informer** via la participation citoyenne et la mobilisation des publics



**Assurer le financement du Pacte** avec une stratégie claire des financements disponibles



**Accompagner les transitions** en définissant des voies et moyens nationaux et européens



**Promouvoir le Pacte à l'international** : diplomatie verte, autonomie stratégique ouverte, nouvelles formes de réglementation

# Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités mondiales* : se donner les moyens d'agir

Les politiques de développement sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires. Le revenu par habitant des pays de l'OCDE est 52 fois supérieur à celui des pays à faible revenu. Un humain sur deux n'accède pas aux services de santé.

Rapporté par : **JEAN-MARC BOIVIN** (Associations)

## Quel est l'enjeu ? L'avis du CESE

Alors que l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), approche, le monde fait face au bouleversement de l'équilibre géopolitique. Cette nouvelle donne internationale impacte directement l'Aide publique au développement (APD), pourtant essentielle à la paix. Malgré la hausse des financements (+ 160 % depuis 2000), les besoins demeurent immenses. Aujourd'hui, les rapports ne se fondent plus sur la division Nord/Sud mais sur l'interdépendance des États. Les pays partenaires veulent être entendus et participer activement à la mise en œuvre des programmes de développement.

Le CESE rappelle le rôle majeur de la société civile organisée dans le dialogue qui doit être noué avec les pays bénéficiaires des aides au développement. Il recommande de sanctuariser l'APD, en priorité celle à destination des pays plus pauvres et propose d'y dédier 0,7 % du revenu national brut des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, d'élargir les financements — source innovante, taxation des ultrariches ou du secteur carboné... —, de renforcer la redevabilité et de simplifier le pilotage français de la politique de développement.

### Dans le monde :

**100 millions** de personnes déplacées ou réfugiée (*Le Monde*, 2023)

**250 millions** de personnes en insécurité alimentaire

Lire l'avis complet → [bit.ly/dev-solidaire](https://bit.ly/dev-solidaire)

## Maintenir l'Aide publique au développement (APD)

COMMENT AGIR ?



**Améliorer les financements de l'APD** : atteindre le seuil de 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays membres du CAD de l'OCDE



**Renforcer la mise en œuvre de l'APD** en s'appuyant sur la société civile et en réaffirmant le principe de redevabilité



**Fixer des objectifs clairs** pour un nouveau Pacte financier mondial

# Membres du Bureau

**Organe collégial de direction, le Bureau assure le fonctionnement régulier des travaux du Conseil.**

Il est réuni par le Président ou sur demande de la moitié de ses membres, et il décide de l'organisation des travaux du Conseil :

- il arrête l'ordre du jour des assemblées plénières ;
- il reçoit les demandes d'avis ou d'étude du Gouvernement ou du Parlement ;
- il propose les formations de travail à qui confier l'élaboration des rapports et des études et la préparation des projets d'avis ;
- il fixe les points sur lesquels porteront les rapports et leurs délais d'achèvement.

**Thierry BEAUDET**

Président

**Jacques LANDRIOT**

Vice-président

**Sébastien WINDSOR**

Vice-président

**Béatrice CLICQ**

Secrétaire

**Marie-Andrée BLANC**

Vice-présidente

**Marie-Claire MARTEL**

Vice-présidente

**Thierry CADART**

Questeur

**Philippe DA COSTA**

Secrétaire

**Michel CHASSANG**

Vice-président

**Élodie  
MARTINIE-COUSTY**

Vice-présidente

**Pierre GOGUET**

Questeur

**Bernadette GROISON**

Secrétaire

**Pascale COTON**

Vice-présidente

**Kenza OCCANSEY**

Vice-président

**Alain BAZOT**

Secrétaire

**Patrick LÉVY-WAITZ**

Secrétaire

**Benoît GARCIA**

Vice-président

**Martine VIGNAU**

Vice-présidente

**Véronique**

**BIARNAIX-ROCHE**

Secrétaire

**Hélène SIRDER**

Secrétaire

## Les conseillères et conseillers du CESE

### Membres de la mandature 2021-2026

**AGIR AUTREMENT  
POUR L'INNOVATION  
SOCIALE ET  
ENVIRONNEMENTALE**

**Mme Samira DJOUADI (P)**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Tous en stage

**M. Madjid EL JARROUDI**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Agence pour la diversité entrepreneuriale (ADIVE)

**M. Saïd HAMMOUCHE**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Mozaïk RH

**M. Patrick LEVY-WAITZ**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France Tiers Lieux

**Mme Sabine ROUX  
de BÉZIEUX**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation de la Mer

**Mme Marianne  
TORDEUX BITKER**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France digitale

**Mme Claire TUTENUIT**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Association française des entreprises pour l'environnement (EpE)

**AGRICULTURE**

**M. Henri BIÈS-PÉRÉ (P)**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**M. Antoine  
d'AMÉCOURT**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fransylva - Fédération « Forestiers Privés de France »

**Mme Véronique BLIN**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**M. Thierry COUÉ**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**M. Jean-Yves DAGÈS**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA)

**M. Alain DURAND**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des chasseurs

**M. Pascal FERÉY**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

**Mme Laurence FOURNIER**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**M. Etienne GANGNERON**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**Mme Catherine LION**

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**Mme Manon PISANI**

Représentant des exploitants agricoles – Jeunes agriculteurs (JA)

**Mme Florence SELLIER**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des chasseurs

**Mme Christine VALENTIN**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

**Mme Anne-Claire VIAL**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

**M. Sébastien WINDSOR**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

**ALTERNATIVES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES**

**Mme Cécile GONDARD-LALANNE (P)**  
Représentant des salariés – Union Syndicale Solidaires

**Mme Marie-Pierre CALMELS**

Représentant des exploitants agricoles – Comité national de la Confédération Paysanne

**Mme Bernadette GROISON**

Représentant des salariés – Fédération syndicale unitaire (FSU)

**M. Érik MEYER**

Représentant des salariés – Syndicats des travailleurs du rail (SUD-Rail)

**ARTISANAT ET PROFESSIONS LIBÉRALES**

**M. Jean-Christophe REPON (P)**  
Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

**M. Dominique ANRACT**  
Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

**M. Michel CHASSANG**  
Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

**M. Joël FOURNY**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

**M. Jean-François GUIHARD**

Représentant des artisans et des professions libérales – CMA France

**Mme Fabienne MUNOZ**

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

**Mme Aminata NIAKATÉ**

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

**Mme Laure VIAL**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

**ASSOCIATIONS**

**M. Jean-Marc BOIVIN (P)**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**Mme Souâd BELHADDAD**

Représentant au titre de la vie associative – Citoyenneté possible

**M. Martin BOBEL**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**M. Lionel DENIAU**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Handicaps

**M. Jean-Karl DESCHAMPS**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**Mme Isabelle DORESSE**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Alerte

**Mme Danièle JOURDAIN MENNINGER**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**Mme Marie-Amélie LE FUR**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité national olympique et sportif français

**Mme Marie-Claire MARTEL**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**M. Benoît MIRIBEL**

Représentant au titre de la vie associative – Le Centre français des Fonds et Fondations

**Mme Viviane MONNIER**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération Nationale Solidarités Femmes (FNSF)

**Mme Françoise SIVIGNON**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**M. Jean-Pascal THOMASSET**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France victimes

**Mme Claire THOURY**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

**CFDT**

**M. Albert RITZENTHALER (P)**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

**M. Thomas AONZO**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

**Mme Patricia BLANCARD**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

**M. Thierry CADART**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

**Mme Christelle CAILLET**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

**Mme Soraya DUBOC**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**Mme Monique  
GRESSET BOURGEOIS**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**M. Pascal GUIHÉNEUF**

Représentant des  
salariés Confédération  
française démocratique  
du travail (CFDT)

**M. Jean-Yves  
LAUTRIDOU**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**M. Sébastien MARIANI**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**Mme Marie-Hélène  
MEYLING**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**Mme Catherine  
PAJARES Y SANCHEZ**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**Mme Sophie THIERY**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**M. Franck TIVIERGE**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
démocratique du travail  
(CFDT)

**CFE-CGC****Mme Véronique  
BIARNAIX-ROCHE (P)**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
de l'encadrement CGC  
(CFE- CGC)

**Mme Valérie GAYTE**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
de l'encadrement CGC  
(CFE- CGC)

**M. Fabrice NICOUD**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
de l'encadrement CGC  
(CFE- CGC)

**M. Djamel SOUAMI**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
de l'encadrement CGC  
(CFE- CGC)

**CFTC****M. Eric HEITZ (P)**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
des travailleurs chrétiens  
(CFTC)

**Mme Anne CHATAIN**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
des travailleurs chrétiens  
(CFTC)

**Mme Pascale COTON**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
des travailleurs chrétiens  
(CFTC)

**M. Manuel LECOMTE**

Représentant des salariés  
– Confédération française  
des travailleurs chrétiens  
(CFTC)

**CGT****Mme Michèle CHAY (P)**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**Mme Angeline BARTH**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**Mme Claire  
BORDENAVE**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**M. Alain DRU**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**Mme Dominique GALLET**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**M. Benoît GARCIA**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**Mme Anne GARRETA**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**M. Fabrice MICHAUD**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**M. Jean-François NATON**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**M. Mohammed  
OUSSEDIK**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**M. Mourad RABHI**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**Mme Fabienne ROUCHY**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**Mme Fabienne TATOT**

Représentant des salariés –  
Confédération générale du  
travail (CGT)

**CGT-FO****Mme Béatrice CLICQ (P)**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**M. Alain ANDRÉ**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**M. Sébastien BUSIRIS**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**M. Serge CAMBOU**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**Mme Dominique  
DELAVEAU**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**Mme Christine MAROT**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**M. Hervé QUILLET**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**M. Jean-Yves SABOT**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**Mme Sylvia VEITL**

Représentant des salariés  
– Confédération générale  
du travail-Force ouvrière  
(CGT- FO)

**COOPÉRATION****M. Christophe GRISON (P)**

Représentant des  
exploitants agricoles –  
La Coopération Agricole

**M. Jacques LANDRIOT**

Représentant des  
mutuelles, coopératives  
et chambres consulaires  
– Confédération générale  
des Sociétés coopératives  
(CG Scop)

**Mme Marie-Noëlle  
LIENEMANN**

Représentant des mutuelles,  
coopératives et chambres  
consulaires – Fédération  
nationale des Coop'HLM

## **ORGANISATIONS ÉTUDIANTES ET DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE**

**M. Helno EYRIEY (P)**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des étudiants de France (UNEF)

**Mme Agathe HAMEL**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Forum français de la jeunesse (FFJ)

**M. Evanne JEANNE-ROSE**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)

**M. Kenza OCCANSEY**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)

## **ENTREPRISES**

**Mme Anne-Marie COUDERC (P)**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**M. François ASSELIN**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**M. Jean-Lou BLACHIER**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**M. François-Xavier BRUNET**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**Mme Dominique CARLAC'H**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**M. Bruno CAVAGNÉ**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**M. Éric CHEVÉE**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**M. Jacques CREYSSEL**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**Mme Danielle DUBRAC**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**M. Didier GARDINAL**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**M. Pierre GOGUET**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**Mme Catherine GUERNIOU**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**Mme Nadine HAFIDOU**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**M. Didier KLING**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**M. Vincent MOISSELIN**  
Représentant des entreprises – Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac)

**Mme Stéphanie PAUZAT**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**M. Pierre-Olivier RUCHENSTAIN**  
Représentant des entreprises – Fédération des particuliers employeurs (FEPEM)

**Mme Fany RUIN**  
Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

**M. Olivier SALLERON**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**Mme Michèle SALVADORETTI**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**Mme Elisabeth TOMÉ-GERTHEINRICH**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**Mme Anouk ULLERN**  
Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

**M. Gilles VERMOT DESROCHES**  
Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

**M. Hugues VIDOR**  
Représentant des entreprises – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

## **FAMILLES**

**Mme Marie-Pierre GARIEL (P)**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

**Mme Marie-Josée BALDUCCHI**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

**Mme Josiane BIGOT**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

**Mme Marie-Andrée BLANC**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

**M. Bernard DESBROSSES**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

**M. Pierre ERBS**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Confédération française des retraités

**Mme Claudie KULAK**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Compagnie des aidants

**M. Dominique MARMIER**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

**Mme Marie-Claude PICARDAT**  
Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Accord entre mouvements familiaux à recrutement spécifique dédiés familles homoparentales, habilités

## **UNSA**

### **Mme Martine VIGNAU (P)**

Représentant des salariés  
– Union nationale des  
syndicats autonomes  
(UNSA)

### **Mme Fanny ARAV**

Représentant des salariés  
– Union nationale des  
syndicats autonomes  
(UNSA)

### **M. Saïd DARWANE**

Représentant des salariés  
– Union nationale des  
syndicats autonomes  
(UNSA)

### **M. Jean-Marie TRUFFAT**

Représentant des salariés  
– Union nationale des  
syndicats autonomes  
(UNSA)

## **ENVIRONNEMENT ET NATURE**

### **M. Pascal MAYOL (P)**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Fondation pour la Nature  
et l'Homme

### **M. Jean-David ABEL**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – France  
Nature Environnement

### **M. Jean-Marie BEAUVAIS**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Fédération Nationale des  
Associations d'Usagers des  
Transports (FNAUT)

### **M. Sylvain BOUCHERAND**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Humanité et biodiversité

### **M. Lucien CHABASON**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Institut du développement  
durable et des relations  
internationales (Iddri)

### **Mme Cécile CLAVEIROLE**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement

### **M. Florent COMPAIN**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Les Amis de la terre

### **M. Antoine GATET**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – France  
Nature Environnement

### **Mme Julia GRIMAUULT**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – Institut  
de l'économie pour le climat  
(I4CE)

### **Mme Venance JOURNÉ**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement  
– Réseau Action Climat  
France

### **M. Maud LELIÈVRE**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – Ligue  
de protection des oiseaux  
(LPO)

### **Mme Julie MARSAUD**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – WWF

### **Mme Elodie MARTINIE-COUSTY**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – France  
Nature Environnement

### **M. Michel MÉTAIS**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – Ligue  
de protection des oiseaux  
(LPO)

### **Mme Cécile OSTRIA**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Fondation pour la Nature  
et l'Homme

### **Mme Agnès PEPELIN-DESPLANCHES**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – France  
Nature Environnement

### **M. Nicolas RICHARD**

Représentant au titre de  
la protection de la nature et  
de l'environnement – France  
Nature Environnement

### **Mme Nathalie VAN DEN BROECK**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Surfrider foundation Europe

## **NON-INSCRITS**

### **M. Jean-Louis JOSEPH (P)**

Représentant au titre de la  
protection de la nature et de  
l'environnement – Fédération  
des parcs naturels régionaux  
de France

### **M. Alain BAZOT**

Représentant au titre  
de la cohésion sociale  
et territoriale – UFC-  
Que Choisir ?

### **Mme Corine BEAUFILS**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement  
– Fédération nationale  
de la pêche en France et  
de la protection du milieu  
aquatique (FNPF)

### **M. Bernard BRETON**

Représentant au titre de  
la protection de la nature  
et de l'environnement –  
Fédération nationale de  
la pêche en France et de  
la protection du milieu  
aquatique (FNPF)

### **M. Yazid CHIR**

Représentant au titre  
de la cohésion sociale et  
territoriale – Nos quartiers  
ont des Talents (NQT)

### **M. Daniel-Julien NOËL**

Représentant des artisans  
et des professions libérales  
– Chambre Nationale des  
Professions Libérales  
(CNPL)

### **M. Alain POUGET**

Représentant des  
exploitants agricoles –  
Coordination rurale

## **OUTRE-MER**

### **M. Pierre MARIE-JOSEPH (P)**

Représentant des  
organisations exerçant  
leurs activités dans les  
collectivités d'Outre-mer  
– Représentant de la zone  
Atlantique

### **Mme Inès BOUCHAUT-CHOISY**

Représentant des  
organisations exerçant leurs  
activités dans les collectivités  
d'Outre-mer – Représentant  
de la zone de l'océan  
Atlantique Saint-Barthélemy

### **Mme Ghislaine ARLIE**

Représentant des  
organisations exerçant  
leurs activités dans les  
collectivités d'Outre-mer  
– Représentant de la zone  
de l'océan Pacifique  
Nouvelle-Calédonie

### **M. Yannick CAMBRAY**

Représentant des  
organisations exerçant  
leurs activités dans les  
collectivités d'Outre-mer  
– Représentant de la zone  
de l'océan Atlantique Saint-  
Pierre-et-Miquelon

### **M. Eric LEUNG-SAM-FONG**

Représentant des  
organisations exerçant  
leurs activités dans  
les collectivités d'Outre-  
mer – Représentant de  
la zone de l'océan Indien-  
La Réunion

### **Mme Sarah MOUHOUSOUE**

Représentant des  
organisations exerçant  
leurs activités dans  
les collectivités d'Outre-  
mer – Représentant de  
la zone de l'océan Indien



**Mme Hélène SIRDER**

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone Atlantique

**M. Tu YAN**

Représentant des organisations exerçant leurs activités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Pacifique

**SANTÉ  
ET CITOYENNETÉ****Mme Dominique JOSEPH (P)**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

**M. Thierry BEAUDET**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

**M. Jérémie BORROY**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH)

**M. Philippe DA COSTA**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Croix-Rouge française

**M. Gérard RAYMOND**

Représentant au titre de la vie associative – France Assos Santé

## Acronymes des organisations représentées

**ADIVE :**

Agence pour la diversité entrepreneuriale

**APCA :**

Assemblée permanente des chambres d'agriculture

**CCI France :**

Chambres de commerce et d'industrie françaises

**CFDT :**

Confédération française démocratique du travail

**CFE-CGC :**

Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres

**CFTC :**

Confédération française des travailleurs chrétiens

**CGScop :**

Confédération générale des Scop

**CGT :**

Confédération générale du travail

**CGT-FO :**

Confédération générale du travail-Force ouvrière

**CMA :**

Chambres des métiers et de l'artisanat

**CNAJEP :**

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire

**CNCPH :**

Conseil national consultatif des personnes handicapées

**CNPL :**

Chambre nationale des professions libérales

**CPME :**

Confédération des petites et moyennes entreprises

**EpE :**

Association française des entreprises pour l'environnement

**FAGE :**

Fédération des associations générales étudiantes

**FEPEM :**

Fédération des particuliers employeurs

**FFJ :**

Forum Français de la Jeunesse

**FNAUT :**

Fédération nationale des associations d'usagers des transports

**FNE :**

France nature environnement

**FNMF :**

Fédération nationale de la mutualité française

**FNPF :**

Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique

**FNSEA :**

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

**FNSF :**

Fédération Nationale Solidarité Femmes

**FSU :**

Fédération syndicale unitaire

**I4CE :**

Institute for Climate Economics ou Institut de l'économie pour le climat

**LPO :**

Ligue de protection des oiseaux

**MEDEF :**

Mouvement des entreprises de France

**NQT :**

Nos quartiers ont du talent

**U2P :**

Union des entreprises de proximité

**UDES :**

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

**UNAF :**

Union nationale des associations familiales

**UNEF :**

Union nationale des étudiants de France

**UNSA :**

Union nationale des syndicats autonomes

**WWF :**

World Wide Fund for Nature ou Fonds mondial pour la nature

**(P) :**

Présidente ou Président de groupe

**Direction de la publication :** Thierry Beaudet.

**Coordination CESE :** Léda Bontosoglou, Virginie Clérisse, Clément Locqueville, Manuella Rubio, Tram Anh Vo.

**Conception éditoriale et rédaction :** ANIMAL  PENSANT

L'équipe remercie les équipes du Conseil économique, social et environnemental et les personnes qui ont accepté de prendre part à l'élaboration de ce document.

**Crédits photographiques :** Katrin Baumann, Philémon Henry / SIPA Press, Nicolo Revelli Beaumont / SIPA Press, Hafid Lhachmi, Fondation Père Favron, Javier Carro.

Imprimé en France sur papier Imagine Silk PEFC et Clairjet 1300 ICY PEFC par la Direction de l'information légale et administrative.  
La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre jusqu'aux papiers et la garantie que les bois utilisés pour la production des fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales et sociales de la forêt.



lecese.fr

9, place d'Éna  
75 775 Paris Cedex 16  
01 44 43 60 00

